

Rapport de Développement Durable



Papillon Nacré





Depuis 2015, le Département de la Vienne a engagé un large programme d'actions en faveur de l'environnement, de la biodiversité, de l'eau, de l'agriculture et de l'alimentation durable, de la réduction et la valorisation des déchets...

Le contexte de crise sanitaire actuel a mis en lumière le besoin crucial de repenser les modes de fonctionnement, de production et de consommation en accord avec les principes de développement durable. Le changement climatique nous invite à nous réinventer quotidiennement et agir de manière à renforcer notre résilience. La volonté du Département est de s'inscrire dans cette transition, à l'heure de choix cruciaux afin d'en devenir acteur plutôt que de la subir.

Le rapport Développement Durable 2021 est un document de suivi et d'évaluation de l'engagement du Département pour l'ensemble des axes du développement durable, à savoir l'environnement, le social, l'économie et la gouvernance.

Concernant l'environnement, via le Plan SEVE (Stratégie et Engagements de la Vienne pour l'Environnement), le

Département souhaite contribuer à l'effort collectif face à l'impératif environnemental en prenant part à la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité et la protection de la ressource en eau. Un bilan carbone des émissions de gaz à effet de serres émises par le Département a aussi été réalisé ce qui nous permet à présent d'envisager plus finement nos actions pour les réduire.

Le social constitue un autre socle fondamental du développement durable. A travers le schéma unique des solidarités, le Département s'engage au travers de ses compétences pour une transition sociale juste et équitable pour tous. Accompagner de la petite enfance au grand âge les habitants de la Vienne et les plus fragiles est une priorité.

Sur l'ensemble de ces aspects du développement durable, l'action, l'information, la sensibilisation et l'évolution demeurent indispensables pour préserver notre qualité de vie.

Alain PICHON
Président du Conseil Départemental de la Vienne

SOMMAIRE

SYNTHESE

AXE 1 : PRÉSERVER NOS RESSOURCES NATURELLES ET NOTRE QUALITÉ DE VIE

Mettre en œuvre le schéma départemental de l'eau	8
Préserver les espaces naturels sensibles	10
Favoriser la découverte du patrimoine naturel et la sensibilisation à l'environnement	12
Encourager un développement des énergies renouvelables maîtrisé et respectueux de la qualité des paysages et du patrimoine	16

AXE 2 : POURSUIVRE NOTRE IMPLICATION POUR UNE ÉCONOMIE, DES EMPLOIS ET DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ ÉCONOMES EN CARBONE

Conforter les services publics de proximité et l'emploi en milieu rural	22
Développer une alimentation de qualité de proximité	24
Soutenir une agriculture de qualité, créatrice de valeur ajoutée et respectueuse de l'environnement	26
Développer le tourisme de nature par la randonnée	28

AXE 3 : PRENDRE EN COMPTE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Accompagner les collectivités dans la prise en compte du changement climatique en urbanisme et en aménagement	35
Poursuivre la démarche de qualité environnementale des bâtiments aménagés par le département	39
Lutter contre la précarité énergétique via le schéma départemental de l'habitat 399941	
Favoriser l'écomobilité pour les habitants et maîtriser l'impact environnemental des infrastructures de transport	41

AXE 4 : DIMINUER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOTRE FONCTIONNEMENT INTERNE

Synthèse du Bilan Carbone	46
Renforcer l'évolution vers une consommation durable	49
Inciter et faciliter les pratiques écoresponsables des agents	50
Recourir à des solutions numériques éco-responsables	53

AXE 5 : ASSURER UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SOLIDAIRE, INCLUSIF ET ÉQUITABLE

Synthèse du Schéma Unique des Solidarités	56
Mener en interne une politique de Ressources Humaines inclusive	58

CONCLUSION	60
-------------------	-----------

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un cadre de référence : les 17 ODD Objectifs mondiaux de développement durable

Les objectifs de Développement durable

Le cadre international de référence faisant la promotion du développement durable a été adopté à l'assemblée des Nations Unies en septembre 2015 par les 193 Etats membres. Il est un outil complet et concret, composé de **17 objectifs de développement durable** (ODD) communs et universels, **169 cibles** et **232 indicateurs de suivi** à l'attention de l'ensemble des acteurs étatiques, non étatiques, publics et privés. Dans une logique de coresponsabilité, chacun est invité à contribuer à ces objectifs pour faire face aux urgences écologiques, climatiques et sociales à venir.

Ce programme volontaire profondément humaniste et ambitieux s'échelonne de sa mise en application en janvier 2016 jusqu'à sa cible, le 31 décembre 2029. Plus connu sous le nom d'«**Agenda 2030** », ce plan « pour la planète, les populations, la prospérité, la paix et les partenariats » définit 5 finalités du développement durable :

- La lutte contre le changement climatique ;
- La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations ;
- Et enfin, une dynamique de développement selon des modes de production et de consommation responsables.



Des défis à relever

L'approche systémique et transversale des ODD se traduit par une forte interdépendance de l'ensemble des acteurs et pose donc une exigence : celui de la coopération. Mener des actions conjointes en créant un dynamisme d'appropriation des ODD sur les territoires et assurer des diagnostics, analyses et suivis rigoureux et réalistes est une condition pour garantir la mise en pratique des ODD et leur portée territoriale.

Les ODD à l'échelle du Département de la Vienne

Le Département de la Vienne s'est saisi de ces objectifs universels de Développement Durable pour contribuer à son échelle et de par ses compétences à travers le Plan SEVE à favoriser un modèle de société plus durable et qui réponde aux besoins de toutes et tous. Ils sont intégrés dans le présent rapport pour contribuer à l'évaluation objective de la prise en compte du développement durable dans l'action publique locale du Département.



A l'échelle départementale, les champs de compétences regroupant le plus d'ODD sont : la planification et l'aménagement (13 ODD), l'action sociale et la santé (12 ODD), le domaine économique (12 ODD) et l'enseignement (11 ODD) (source : guide pratique du Comité 21).

La roue des ODD présente les compétences départementales pouvant répondre aux ODD :



EVALUER SEVE

Le Département de la Vienne est fortement mobilisé en faveur du développement durable, pour favoriser un développement économique, social et environnemental respectueux des ressources et des habitants. **SEVE 2020-2025 (Stratégie et Engagement de la Vienne pour l'Environnement)** renforce l'action départementale sur les domaines du climat, de l'eau et de la biodiversité. Afin de préciser la stratégie du Département en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, un **Bilan Carbone** a été réalisé en 2020. Au-delà, la Vienne vise un développement socialement responsable et inclusif, via le **Schéma Unique des Solidarités**, qui constitue la feuille de route de sa compétence principale et prioritaire.

Conformément à la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, le Département doit élaborer un rapport annuel sur sa situation en matière de développement durable. Il s'agit d'une synthèse non exhaustive des actions, politiques et programmes publics de la collectivité au regard des 5 finalités du développement durable.

Il est intéressant de se saisir du rapport développement durable pour en constituer un **outil d'évaluation de SEVE**, afin de le perfectionner. De plus, il le met en perspective avec le Schéma Unique des Solidarités et les politiques internes de ressources humaines, afin de l'inscrire dans une démarche globale. Une vision prospective et transversale en est dégagée pour le développement durable.

Ce rapport a été structuré au regard de l'articulation de SEVE :

- **Préserver nos ressources naturelles et notre qualité de vie**

Le **Schéma Départemental de l'Eau** est une feuille de route partagée pour faciliter la gestion durable de l'eau. De même, le Département se mobilise pour la biodiversité, en particulier via les **Espaces Naturels Sensibles**. Enfin, il souhaite contribuer à la lutte et l'adaptation au changement climatique, par la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le développement d'énergies renouvelables intégrées au territoire et aux enjeux de ses habitants.

- **Poursuivre notre implication pour une économie, des emplois et des services publics de proximité économes en carbone**

La solidarité est un élément clé pour la cohésion des territoires. Les services publics de proximité doivent être renforcés, tout comme une alimentation locale de qualité mais aussi en encourageant le développement du tourisme de nature et l'organisation d'événements écoresponsables. Ces démarches permettent de se diriger vers une économie décarbonée.

- **Prendre en compte le changement climatique dans l'aménagement du territoire**

Le Département souhaite expérimenter une prise en compte le plus à l'amont possible des enjeux environnementaux et climatiques. Pour cela, il se mobilise, ainsi que ses organismes tels l'Agence des Territoires de la Vienne AT86 et le CAUE, et avec les partenaires locaux. L'objectif est d'atteindre progressivement une approche exhaustive des projets d'aménagement, d'urbanisme, de bâti et de mobilité.

- **Diminuer l'impact environnemental de notre fonctionnement interne**

L'exemplarité environnementale du Département est indispensable. La réalisation en 2020 de son **Bilan Carbone** était une première étape pour quantifier ses émissions de gaz à effet de serre. Cette démarche s'est poursuivie en 2021 par la définition d'actions prioritaires et significatives pour diminuer son empreinte carbone. Une sensibilisation généralisée des directions et des agents pour impliquer chacun à pratiquer des éco-gestes que ce soit au bureau, dans nos déplacements et dans nos missions en particulier dans nos choix budgétaires sera nécessaire.

- **Assurer un développement économique solidaire, inclusif et équitable**

Le Département accompagne l'ensemble des habitants de la Vienne et particulièrement les personnes fragilisées par leur âge, leur handicap, leurs difficultés sociales ou économiques. Le Schéma Unique des Solidarités 2020-2024 définit la feuille de route du Département et organise l'offre de services sur son territoire, pour satisfaire les besoins de l'ensemble des habitants. Ses grandes orientations sont déclinées autour de trois objectifs principaux : répondre aux enjeux de la société, améliorer la qualité des services rendus aux usagers et prendre en compte tous les territoires.

SIGNATURE DE LA CONVENTION NEO TERRA EN 2021

Le 14 avril 2021, le Département de la Vienne a signé la convention d'objectifs **Néo Terra avec la Région Nouvelle-Aquitaine** qui engage les parties, dans leurs compétences respectives, à orienter autant que faire se peut, leurs actions vers les ambitions fixées par SEVE et la feuille de route Néo Terra.

Cette feuille de route a 11 ambitions pour la Région :

- Favoriser l'engagement citoyen pour accélérer la transition écologique
- Accélérer et accompagner la transition agroécologique
- Accélérer la transition énergétique et écologique des entreprises de Nouvelle-Aquitaine
- Développer les mobilités « propres » pour tous
- Développer et systématiser un urbanisme durable, résilient, économe en ressources et qui s'adapte aux risques naturels et aux changements climatiques
- Construire un nouveau mix énergétique
- Faire de la Nouvelle-Aquitaine un territoire tendant vers le « zéro déchet » à l'horizon 2030
- Préserver nos ressources naturelles et la biodiversité
- Préserver et protéger la ressource en eau
- Préserver les terres agricoles, forestières et naturelles
- Des administrations exemplaires dans la transition

Cette convention vise à la constitution d'un réseau solidaire dans la lutte et l'adaptation au changement climatique.

**AXE 1 PRÉSERVER NOS
RESSOURCES NATURELLES
& NOTRE QUALITÉ DE VIE**



METTRE EN ŒUVRE LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE L'EAU

DESRIPTIF

Le Schéma Départemental de l'Eau (SDE) 2018-2027 est copiloté par le Conseil Départemental et l'Etat en collaboration avec les acteurs du territoire et les usagers de l'eau.

Cette feuille de route partagée a pour objectif de faciliter la mise en œuvre de la gestion durable de la ressource en eau.

CHIFFRES CLES

EAU POTABLE : 165 captages dont 17 aires d'alimentation de captage prioritaires SDAGE* et 11 prioritaires SDE

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : 475 systèmes d'assainissement

VALEUR DU PATRIMOINE : environ 3 milliards d'euros d'infrastructures pour l'eau potable et l'assainissement collectif (donnée 2014)

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL : 38 000 installations autonomes

MILIEUX AQUATIQUES : 11 masses d'eau superficielles sur 68 en Vienne en bon état selon la Directive Cadre Européenne sur l'Eau

CHARTRE D'ENGAGEMENT pour le SDE signée plus de 60 partenaires

ODD



Panorama des acteurs de l'Eau en Vienne réalisé en 2021

ANIMER LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE L'EAU

La cellule d'animation du SDE maintient la dynamique d'échanges entre les acteurs de l'eau, met en œuvre les actions dans une optique d'amélioration continue et veille à la cohérence globale.

INDICATEURS DE SUIVI

150 participants à 4 Actions de sensibilisation à destination des **élus de la Vienne** sur le rôle de l' élu local, la gestion conjoncturelle et la Restauration de la Continuité Ecologique, les Zones Humides, dont la **Conférence de l'eau** prévue en décembre) « *Quel sera l'état des ressources en eau dans le département de la Vienne en 2050 ?* »

5 Ateliers d'Echanges sur les plans d'eau, les pollutions diffuses, les boues et sous-produits de l'assainissement



Sensibilisation « Les zones Humides, un atout pour mon territoire »

CONTRIBUER À SA MISE EN ŒUVRE

Le Département cible ses interventions sur les besoins prioritaires et en fonction de ses compétences : **Sensibilisation** des élus communautaires ; Lancement du **plan « arbres »** ; **Accompagnement technique et financier** des collectivités, ainsi que des particuliers pour l'assainissement non collectif.

INDICATEURS DE SUIVI

965 000 € DE SUBVENTIONS apportées en 2021 pour l'eau potable, assainissement, et les milieux aquatiques

34 entreprises et bureaux d'études adhérents à la charte départementale de l'assainissement non collectif

21 stations de mesures de la qualité des eaux superficielles suivies par le Département

PERSPECTIVES

Sur 2020-2021, mettre en œuvre 17 des 20 actions de la contribution départementale et 20 dès 2022. : **18 actions réalisées en 2021**

« PLANS ARBRES » : FAVORISER LA PLANTATION D'ARBRES POUR REpondre AUX ENJEUX DU SDE

La plantation d'arbres contribue à la qualité de la ressource en eau, à l'atténuation des effets du changement climatique, au stockage carbone, à la préservation de la biodiversité, des paysages et à la production de biomasse.

INDICATEURS DE SUIVI

14 KM DE HAIES PLANTEES ET 26 000 ARBRES et ARBUSTES PLANTEES EN 2021

PERSPECTIVES

Planter 10 000 arbres et arbustes par an les premières années (2020 à 2022), puis 45 000 par an



Plantation de haie sur l'ENS du bocage de la Verrerie par l'école primaire de Béruges, le 2 mars 2021

PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS SENSIBLES

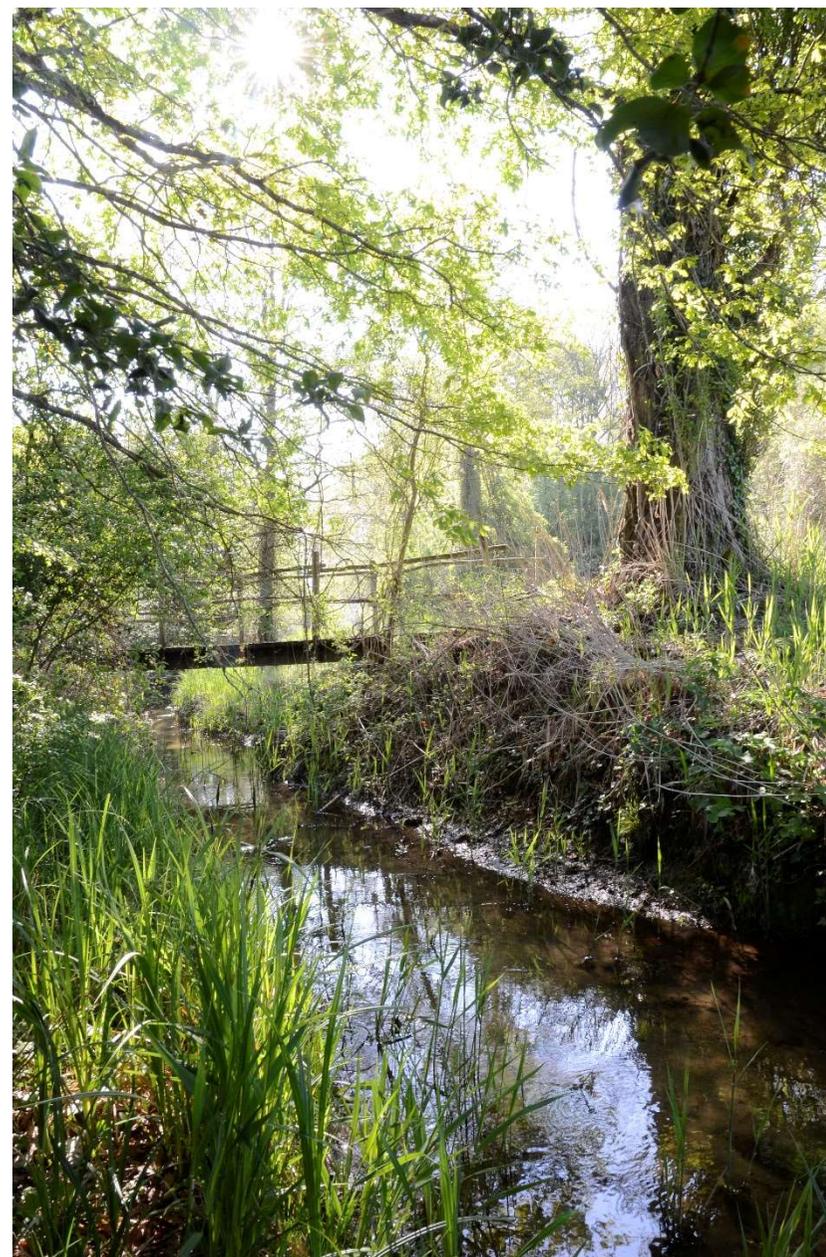
DESRIPTIF

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) sont des sites présentant une faune, une flore et des paysages remarquables et vulnérables. Leur préservation permet de protéger et de faire découvrir le patrimoine naturel de la Vienne. L'objectif est d'amplifier l'action en augmentant le nombre de sites ENS gérés en maîtrise d'ouvrage départementale de 5 à 17.

CHIFFRE CLE

5 ESPACES NATURELS SENSIBLES gérés par le Département représentant une surface de **210 HA**

ODD



Espace Naturel Sensible de la zone humide en forêt de Scévilles

AMPLIFIER LE NOMBRE D'ENS SOUS MAÎTRISE FONCIÈRE DÉPARTEMENTALE

Le Département initie des démarches d'acquisition et de gestion sur 12 sites supplémentaires. L'objectif est de pouvoir ouvrir au public au moins un site tous les 2 ans et de protéger in fine 17 ENS sous maîtrise foncière départementale.

INDICATEURS DE SUIVI

240 ha objets d'une animation foncière par la SAFER pour l'acquisition de 2 nouveaux ENS : le Bois de la Brie à Cercigny (Vivonne) et le Coteau de Chaussac (Migné Auxances)

PERSPECTIVES

Avoir la maîtrise foncière supplémentaire de **65 HECTARES EN 2025**

5 SITES SUPPLÉMENTAIRES EN 2022 ET 12 EN 2025



Pêche électrique à Scévolles (Monts-sur-Guesnes)



Création d'une mare à la Verrerie (Béruges)



ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE DES PLANS DE GESTION SUR LES SITES ENS D'INTERVENTION DÉPARTEMENTALE

La préservation de la biodiversité nécessite de comprendre le fonctionnement écologique des sites. Les mesures de gestion doivent être menées en concertation avec les acteurs locaux, afin de permettre leur acceptabilité.

PERSPECTIVES

Elaborer pour 2022 le **PLAN DE GESTION DE SCEVOLLES** et **RENATURER LA ZONE HUMIDE DE FONTOU**

Avoir restauré en 2025 la **DIGUE DU LECHE**

Avoir réalisé les **DIAGNOSTICS SUR 3 SITES** et les **PLANS DE GESTION DE 2 SITES** nouveaux en 2025



Vidange de l'étang au Léché pour lutter contre les poissons-chats (Saulgé)

FAVORISER LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE NATUREL ET LA SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

DESRIPTIF

La sensibilisation des habitants à leur patrimoine naturel et paysager est essentielle pour leur permettre de se l'approprier. Les Espaces Naturels Sensibles peuvent être un support important de cette sensibilisation, via des sentiers et des animations pour le grand public et avec une attention particulière pour les collégiens et les personnes en situation de handicap. Au-delà, le développement des sports de pleine nature et le CAUE86 (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) sont également mobilisés pour sensibiliser les habitants.

Le contexte sanitaire particulier de l'année 2021 lié à la COVID-19 a néanmoins fortement impacté la réalisation de ces animations.

CHIFFRES CLÉS

4 ENS AMENAGÉS avec des sentiers nature (Bois de la Loge à Pouillé, Fontou à Valence en Poitou, la Verrerie à Béruges et La zone humide de Scévolles à Monts-sur-Guesnes) accessibles aux personnes à mobilité réduite

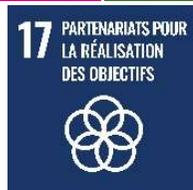
805 PARTICIPANTS (dont 708 scolaires) aux **ANIMATIONS** réalisées en 2020

35 MEMBRES TITULAIRES dans la CDESI* de la Vienne avec 3 groupes de travail pour les sports de pleine nature

LANCEMENT DE L'ÉLABORATION DE L'ATLAS DES PAYSAGES par le CAUE86 en 2021

* Commission départementale des espaces sites et itinéraires (de sports de pleine nature)

ODD



Animation par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Vienne pour le Conseil Départemental des jeunes sur l'ENS du bois de la loge à Pouillé le 16 juin 2021

DEVELOPPER L'OFFRE DE SPORT DE NATURE EN LA CONCILIANTE AVEC L'ENVIRONNEMENT ET LES USAGES LOCAUX

L'enjeu est de consolider le secteur des sports de nature, d'en faire un véritable levier économique et touristique, tout en préservant les sites et l'environnement.

Fin 2020, 22 espaces, sites et itinéraires de pratique d'un sport de nature ont été labellisés « Station Sports Nature en Vienne ».

Par ailleurs, en 2021 des travaux de sécurisation de la piste d'envol du club de parapente « Les Pitroux » à Massognes ont été effectués.



REALISER UN ATLAS PAYSAGE ET ARCHITECTURE

L'élaboration d'un Atlas des Paysages, pour tout public, en partenariat avec le CAUE pour préserver et affirmer l'identité paysagère du territoire de la Vienne a débuté en 2021. Cet outil en ligne et au format papier aura pour finalité d'assurer la promotion du territoire, sensibiliser le public comme les élus aux enjeux du paysage et servir d'aide à la décision.



INDICATEURS DE SUIVI

UN COMITE DE PILOTAGE / CONSEIL SCIENTIFIQUE TECHNIQUE pour le lancement de l'atlas en mars 2021

3 comité de suivi en 2021 depuis son lancement.

PERSPECTIVES

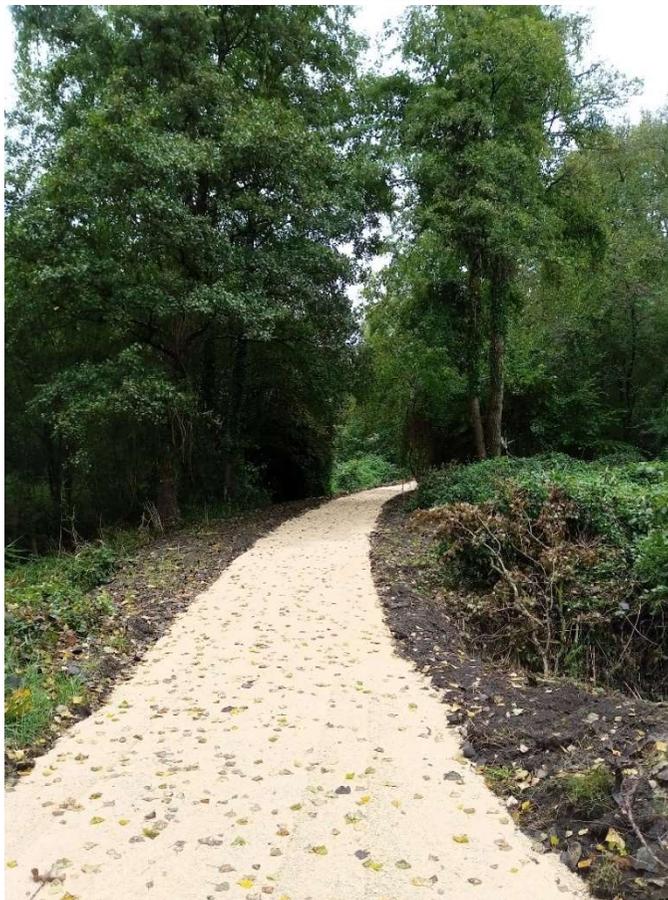
Finaliser l'atlas des paysages pour 2024



Un concours photo 2021 organisé par le CAUE86 « L'Eau et nous » (crédits photos à droite Rayan Tisserant et ci-dessous à M. Jean-Daniel Ouvrard)



AMÉNAGER DES SENTIERS NATURES SUR LES ESPACES NATURELS SENSIBLES



Création du sentier d'interprétation à Scévollés en octobre 2020

INDICATEURS DE SUIVI

FINALISATION des aménagements de sentiers nature accessibles aux personnes en situation de handicap **sur les ENS de Scévollés et de la Verrerie**

PERSPECTIVES

Aménager d'ici **2025** les sentiers nature des **ENS DE LA VERRERIE, FONTOU, SCEVOLLES, LE LECHE**

DÉVELOPPER LES SORTIES « NATURE » POUR LE GRAND PUBLIC SUR LES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Les sorties "nature" à destination du grand public et des scolaires sont réalisées depuis 2018 par des prestataires spécialisés. En 2021, un grand nombre de sorties a dû être annulé en raison du contexte sanitaire.

PERSPECTIVES

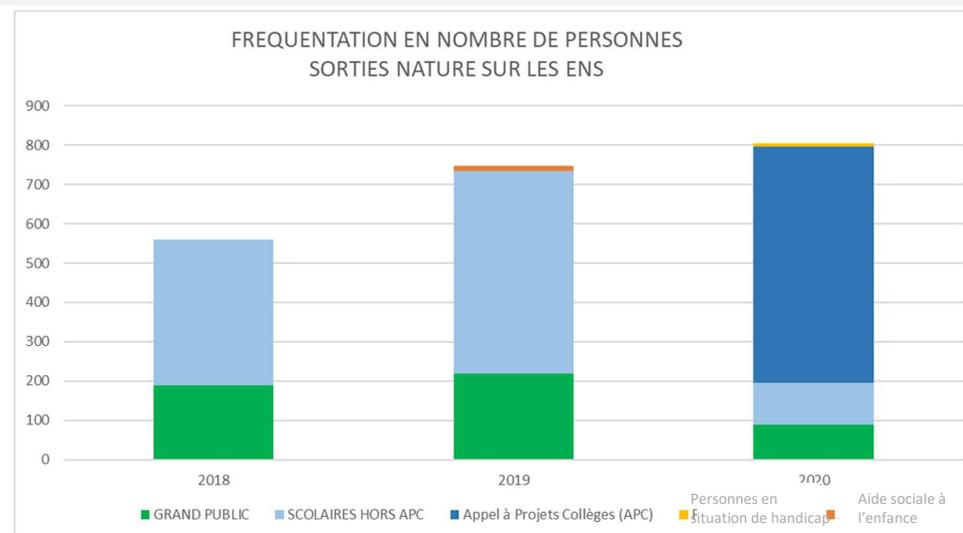
ATTEINDRE 1200 VISITEURS PAR AN EN 2025

LANCER UN APPEL À PROJETS POUR LES COLLÈGES « À LA DÉCOUVERTE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES »

Des animations pour les collégiens sont menées, à l'interface avec la compétence collège du Département et le plan Jeunesse. En 2021, 5 collèges ont répondu à l'appel à projets représentant 21 classes.

PERSPECTIVES

Accueillir **20 CLASSES DE COLLÈGES** par an à partir de l'année scolaire 2021-2022



Nombre de personnes participant aux sorties nature sur les ENS



Appel à Projets pour les collèges,
sensibilisation à l'environnement
Année scolaire 2021-2022



Appel à projets : « A la découverte des Espaces Naturels Sensibles de la Vienne » 2021-2022



Les animations
pédagogiques
dans les Espaces
Naturels Sensibles
de la Vienne



Agenda janvier à novembre 2021

Agenda des sorties
nature 2021 sur les ENS

ENCOURAGER UN DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENEUVELABLES MAÎTRISÉ ET RESPECTUEUX DE LA QUALITÉ DES PAYSAGES ET DU PATRIMOINE

DESRIPTIF

Le Département souhaite encourager le développement des énergies renouvelables en accompagnant les démarches territoriales locales et en apportant une vision globale départementale, pour un équilibre sur le mix énergétique.

CHIFFRES CLÉS

19,2% D'ÉNERGIES RENEUVELABLES parmi la consommation totale d'énergie en Vienne

ODD



PERSPECTIVES

Participer à l'atteinte des objectifs nationaux en termes de production d'énergie renouvelable, à savoir atteindre **40% DE LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ D'ORIGINE RENEUVELABLE EN 2030**, dans le respect des territoires, des paysages et des populations.



En partenariat avec



RÉALISER UN DIAGNOSTIC DU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Un état des lieux des énergies renouvelables a été réalisé pour connaître la situation de la Vienne par rapport aux objectifs nationaux et régionaux. Il constitue également un outil pour mieux accompagner les intercommunalités dans l'atteinte des objectifs de leurs Plans Climat Air Energie Territoriaux.

INDICATEURS DE SUIVI

2 000 GWh DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (hors biocarburants) en 2018, dont **181 GWh de photovoltaïque** (soit 9%) et **439 GWh d'éolien** (soit 22%)

METTRE EN PLACE UN OBSERVATOIRE DE L'ÉOLIEN

Le Département constate un fort déséquilibre territorial au sein de la Nouvelle-Aquitaine sur le développement de l'éolien, en particulier sur le Sud de département. Aussi, il souhaite élaborer un dispositif permettant de fournir aux élus locaux des éléments sur les parcs éoliens installés et en projet, par la mise en place d'un observatoire du développement éolien. Cette démarche s'est concrétisée par **la constitution du Comité de suivi de l'éolien, qui s'est réuni pour la 1ère fois le 7 septembre 2020.**

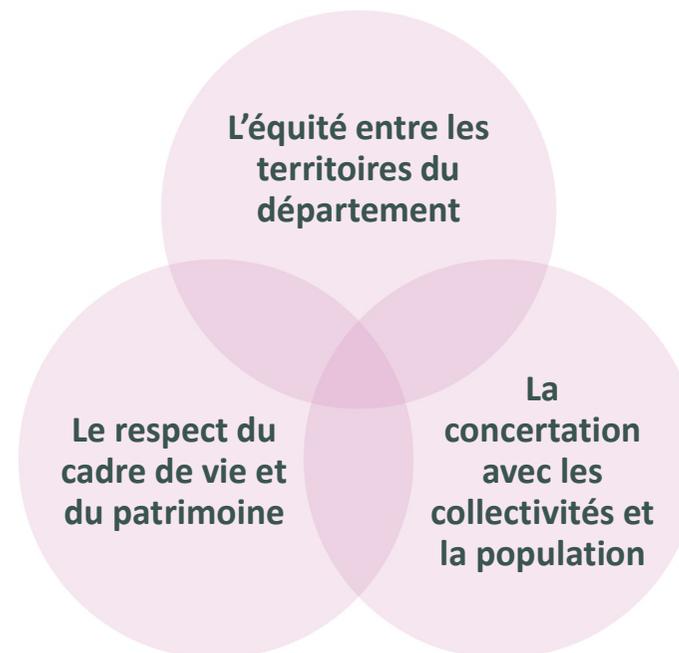
INDICATEURS DE SUIVI

103 ÉOLIENNES EN FONCTIONNEMENT sur 20 parcs éoliens pour 224 MW de puissance en fonctionnement

187 éoliennes autorisées sur 31 parcs éoliens et **74 éoliennes en instruction** sur 16 parcs éoliens

SE MOBILISER POUR UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ DE L'ÉOLIEN

Le Département se positionne en faveur de la lutte contre le changement climatique via la diminution des consommations énergétiques et le développement des énergies renouvelables, dont l'éolien. Les actions menées en 2020 ont notamment été : **la contribution à l'élaboration du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires** et la proposition d'une **CHARTRE** aux collectivités de la Vienne et aux professionnels pour un développement maîtrisé et concerté de l'éolien, favorisant l'acceptation locale et le respect des territoires.



Le positionnement du Département

Le Plan hydrogène : Un projet d'autonomie énergétique sur la technopôle du Futuroscope

Projets à l'étude :

- Installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de la technopôle et du Futuroscope. Objectif : Produire et auto-consommer l'énergie sur le même site.
- Stocker sous forme d'hydrogène l'excès d'énergie produite
- Alimentation en énergie verte du service urbain : bennes à ordures, flottes d'entreprises, bus, engins de travaux, etc.
- Maraichage local et revente de produits locaux sous une grande halle à la technopôle

ETAT DES LIEUX DES ENERGIES RENOUVELABLES

En 2015, la France s'est fixée une feuille de route pour lutter contre le changement climatique : atteindre la neutralité carbone en 2050. La France doit pour cela diviser par 6 les émissions nationales de gaz à effet de serre par rapport à 1990.

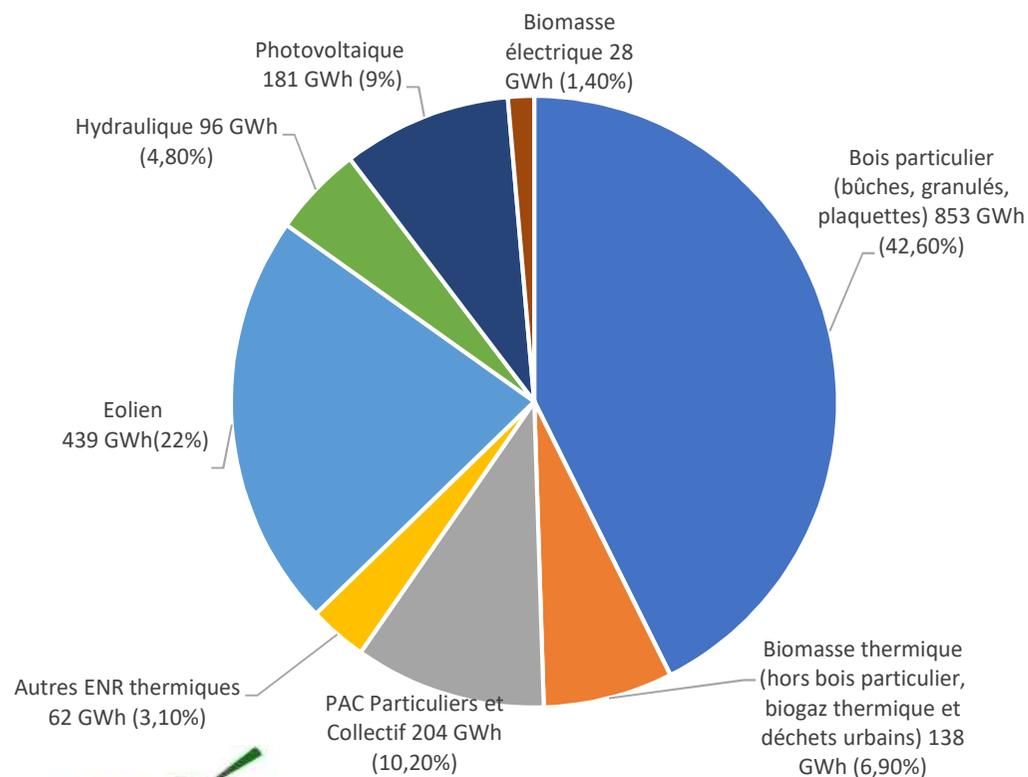
En Nouvelle-Aquitaine, le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) approuvé par la Préfète de Région le 27 mars 2020 redonne à la planification territoriale son rôle stratégique à travers des objectifs de moyen et long termes :

- La réduction de 30 % de la consommation d'énergie finale en 2030 par rapport à 2010,
- La réduction des gaz à effet de serre de 45 % en 2030 par rapport à 2010,

et porte à 50 % la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale en 2030 et à 100 % en 2050.

Le Département de la Vienne a produit en 2018 **2 000 GWh d'énergie renouvelable**. Actuellement les énergies renouvelables sont portées par deux filières : la filière thermique pour 63 % et la filière électrique 37 %.

Production d'ENR sur le territoire en 2020



Les chiffres clés des énergies renouvelables en Vienne

5 unités de méthanisation agricole et 2 unités de valorisation du biogaz produit sur des installations de stockage de déchets non dangereux

15 centrales d'hydroélectricité en service

21 parcs et 110 éoliennes en fonctionnement

120 installations collectives de solaire thermique et plus de **5 100 installations photovoltaïque**

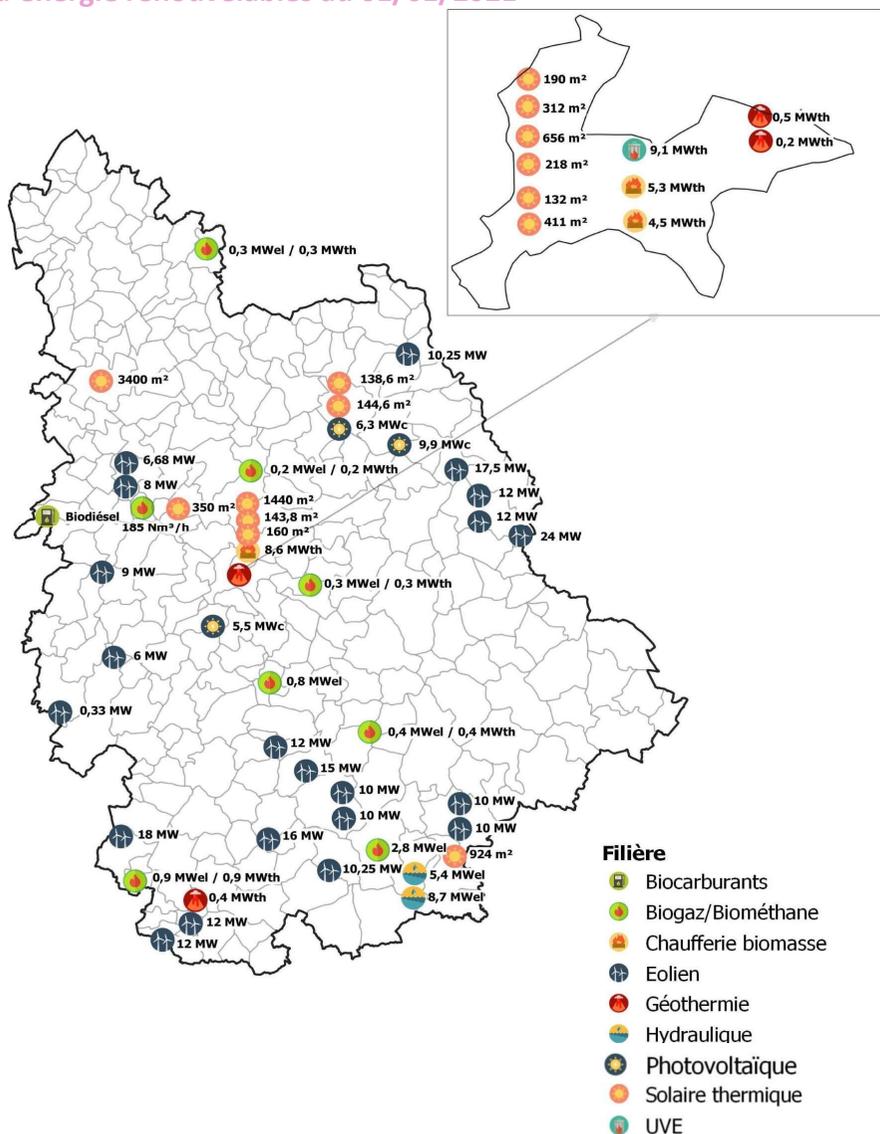
9 installations collectives ou industrielles de géothermie

95 installations de biomasse hors biogaz

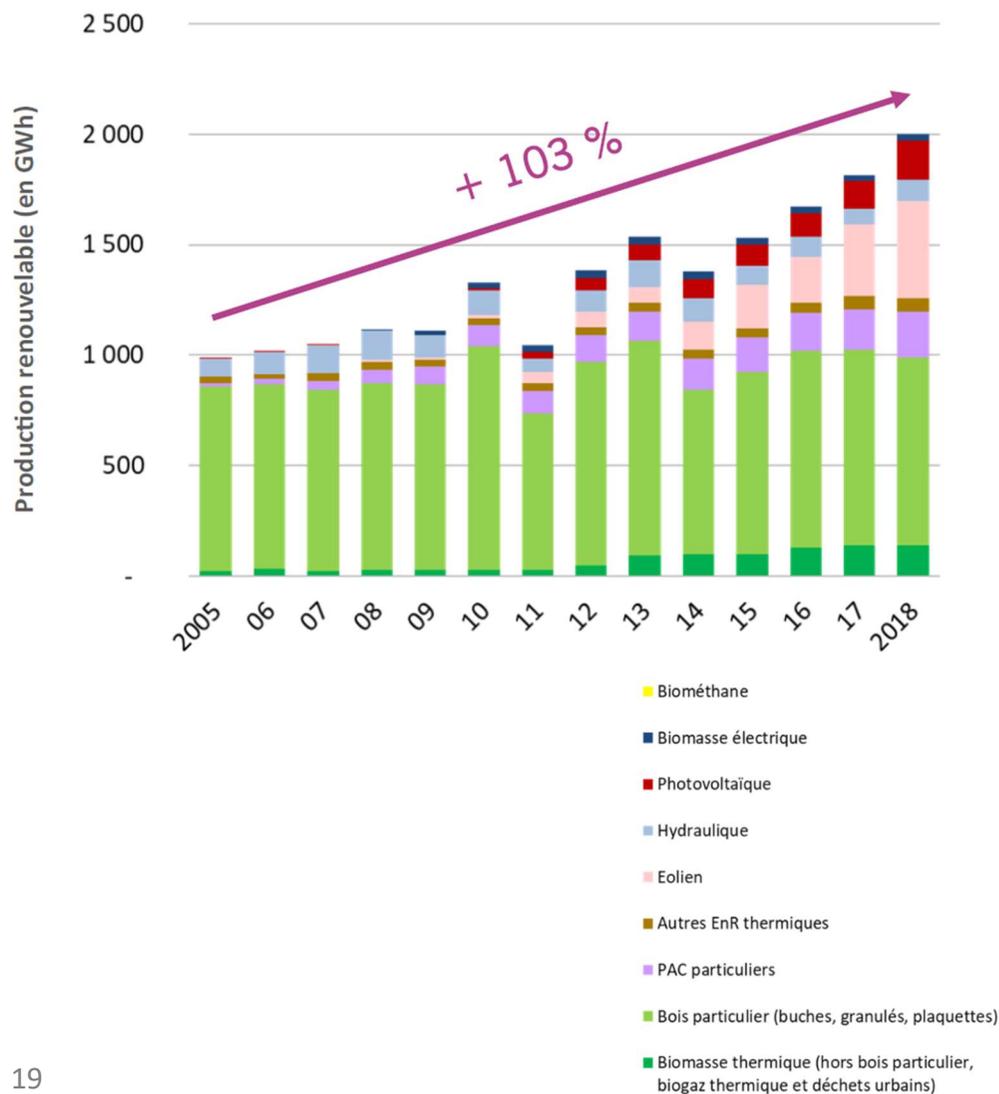
Entre 2005 et 2018, la quantité d'énergie renouvelable a été doublée notamment grâce au développement de l'éolien, du photovoltaïque et des pompes à chaleur (PAC).

Le Département envisage un mix des énergies renouvelables disponibles sur le territoire afin d'atteindre les objectifs du SRADDET, tout en respectant les principes d'équité entre les territoires, de concertation avec les collectivités et la population et du respect du cadre de vie et du patrimoine. Cela impliquera de passer de **2000 GWh d'ENR** aujourd'hui à **3 796 GWh en 2030** soit **45 % de la consommation d'énergie finale** et de réduire notre consommation énergétique d'environ **3000 GWh**.

Cartographie des principales installations de production d'énergie renouvelables au 01/01/2021



Evolution de la production énergétique renouvelable entre 2005 et 2018



**AXE 2 POURSUIVRE NOTRE
IMPLICATION POUR UNE
ÉCONOMIE, DES EMPLOIS ET
DES SERVICES PUBLICS DE
PROXIMITÉ ÉCONOMES EN
CARBONE**

Stand commun avec le Département des Deux-Sèvres sur la marque Poitou au Salon International de l'Agriculture en mars 2020



CONFORTER LES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ ET L'EMPLOI EN MILIEU RURAL

DESRIPTIF

Afin de maintenir la cohésion sociale, l'équilibre territorial et la qualité des services rendus aux usagers en milieu rural, il est indispensable de conforter les services publics et l'emploi dans ces zones. Au-delà de ces bénéfices, ceci présente un intérêt environnemental en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre :

- En permettant de limiter les distances des trajets domicile-travail et celles pour accéder aux services publics,
- En permettant d'éviter des déplacements par le recours aux solutions informatiques dématérialisées.

CHIFFRES CLÉS

38% des locaux de la Vienne (entreprises, logements,...) raccordables grâce au déploiement de la fibre (donnée fin 2020)

25 TIERS LIEUX en 2021 dans le Département de la Vienne

ODD



Le déploiement de la Fibre sur les territoires de la Vienne est vertueux car il contribue à l'emploi en milieu rural et à la réduction des gaz à effet de serre en réduisant les déplacements.

En effet, la fibre conditionne le télétravail, le développement des tiers lieux notamment.

MAINTENIR UN ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ EN MILIEU RURAL

Afin de faire face aux difficultés d'accès aux services et au risque de dévitalisation, le Département et l'Etat ont réalisé un Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accès des Services au Public (SDAASP) sur la période 2018-2023. Ce schéma porte sur différentes thématiques telles que la mobilité, l'offre de santé, l'accès à l'emploi et la couverture numérique du territoire.

REALISATIONS

Elaboration et délibération de la **STRATEGIE DEPARTEMENTALE D'INCLUSION NUMERIQUE** 2020-2024, qui constitue une feuille de route commune avec l'ensemble des partenaires locaux pour mutualiser les initiatives pour l'inclusion numérique

LA MAISON DEPARTEMENTALE DES SOLIDARITE DE CHAUVIGNY LABELISEE ESPACE FRANCE SERVICE :

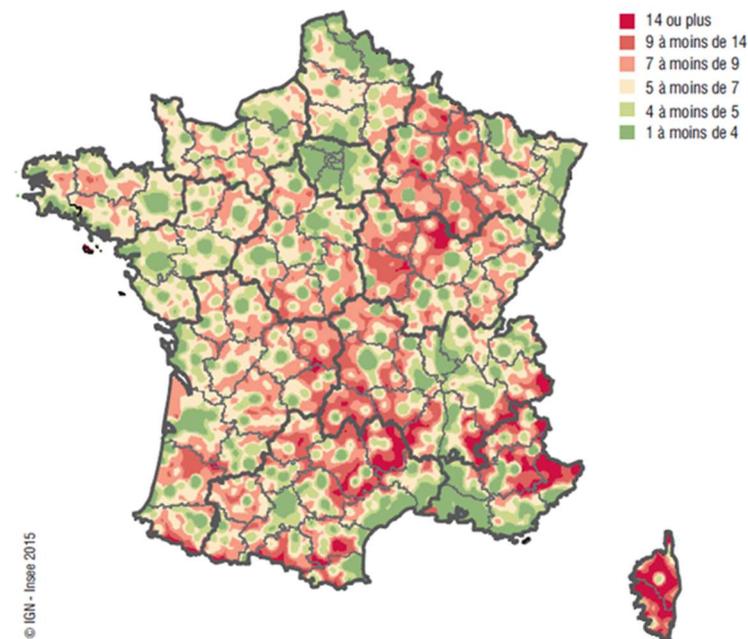
- 29 communes couvertes
- 800 foyers rencontrés chaque année par l'action sociale
- 2000 rendez-vous par an sur place, dans les permanences extérieures ou en visites à domicile
- 250 personnes reçues par mois
- 800 appels téléphoniques par mois

INDICATEURS DE SUIVI

15 ESPACES FRANCE SERVICE OUVERTS et labellisés en octobre 2021 (objectif pour la Vienne de 25 fin 2021)

56 % des communes de la Vienne ont au moins un commerce de proximité soit une boulangerie, soit une boucherie charcuterie ou une épicerie source Base permanente des équipements INSEE 2018.

Il est précisé que des évaluations seront réalisées par l'Etat une fois le réseau d'Espaces France Service ouvert, à partir de 2021-2022.



Temps moyen en minutes nécessaire pour accéder à un panier de 29 commerces et services d'usage courant en automobile selon l'INSEE

DÉVELOPPER UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ

La réduction de l’empreinte écologique de l’alimentation est un enjeu majeur. Une alimentation de qualité et de proximité répond de plus à une demande sociétale et représente une plus-value économique agricole locale. Le Département s’engage fortement sur cet enjeu majeur, en partenariat notamment avec la **Chambre d’agriculture** et l’**Association des Maires**.

CHIFFRES CLÉS	ODD			
31 COLLEGES engagés dans la démarche « Je Rest’O collège »	2 FAIM «ZÉRO»	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
2 200 000 REPAS PAR AN dans les collèges	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Remise des Trophées Agrilocal en mai 2021

SEMAMINE
Agrilocal
AU PRÉ DE LA FERME

MANGER MIEUX
MANGER LOCAL

Du 1^{er} au 5 Février 2021
Partout en France

FAVORISER LE CIRCUIT COURT EN RESTAURATION COLLECTIVE

www.agrilocal.fr

AGRILOCAL
CIRCUIT COURT

Opération Agrilocal nationale : durant la semaine, un plat par jour ou un repas de produits locaux, accompagnés d’animations pédagogiques

ACCOMPAGNER LES POLITIQUES ALIMENTAIRES LOCALES

De nombreuses initiatives locales sont engagées par les acteurs locaux : Plans Alimentaires Territoriaux des intercommunalités, limitation du gaspillage alimentaire, étude de faisabilité pour des unités de transformations, études circuits courts, ...

INDICATEURS DE SUIVI

6 DEMARCHES ALIMENTAIRES LOCALES suivies par le Département (plans alimentaires territoriaux portés par les intercommunalités et projets collectifs portés par des producteurs agricoles)

DÉVELOPPER UNE RESTAURATION COLLECTIVE DURABLE AVEC AGRILocal86 ET ZÉROGASPI86

Le Département favorise depuis 2017 l'approvisionnement en produits alimentaires locaux dans la restauration collective, notamment dans les collèges, avec pour objectif de généraliser la démarche à d'autres types de structure. Au sein des collèges, une gestion de la restauration nommée « Je Rest'O collège », selon 3 axes :



INDICATEURS DE SUIVI

35% DE PRODUITS LOCAUX dans les collèges

128 ACHETEURS et **143 FOURNISSEURS** inscrits sur Agrilocal86

86g DE BIODECHETS alimentaires en moyenne par repas et par collégien après accompagnement contre 147g au niveau national (Ademe)

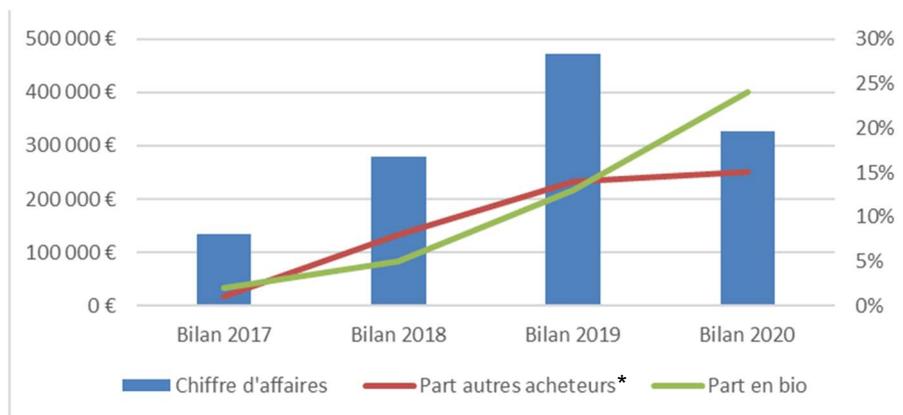
PERSPECTIVES

Dans les collèges :

Objectifs de 50% de produits locaux en 2025, dont 20% de bio local

Réalisé en 2020 : 31%, dont 5% de bio local

PLUS D'1.4 MILLION D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES GÉNÉRÉ PAR AGRILocal86 DEPUIS SA CRÉATION



* acheteurs hors collèges : EPHAD, Lycées, écoles primaires, restaurants collectifs de services de l'Etat, ...



SOUTENIR UNE AGRICULTURE DE QUALITÉ, CRÉATRICE DE VALEUR AJOUTÉE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

DESRIPTIF

L'objectif est de développer une agriculture respectueuse de l'environnement en restant compétitive, pourvoyeuse d'emploi et à valeur pour le territoire, afin de maintenir une économie locale dynamique.

CHIFFRES CLÉS

3500 EXPLOITATIONS dont 2 100 spécialisées et diversifiées en polyculture

500 SPECIALISEES EN ELEVAGE

10 000 EMPLOIS de production et agroalimentaire

5.8 % DES EMPLOIS DEPARTEMENTAUX

475 000 ha de Surface Agricole Utile dont 66.6 % de grandes cultures et 27.8 % de prairies et surfaces fourragères

ODD



Maraîchage dans le marais de la Pallu, dans le périmètre de l'Aménagement foncier

Promouvoir les circuits courts via le drive fermier

Les événements de l'année 2020 et les confinements successifs ont fait émerger de nouvelles initiatives en faveur de la vente en direct entre producteurs/agriculteurs et consommateurs. **Le Drive fermier 86** porté par la chambre d'Agriculture regroupe **41 producteurs** de nature diverse : produits carnés frais et transformés, fruits, légumes, produits laitiers, vin, bière, pain, etc.

Les paniers sont distribués chaque vendredi après midi sur le campus de l'université de Poitiers.



MENER UN AMÉNAGEMENT FONCIER ET ENVIRONNEMENTAL SUR LA COMMUNE DE SAINT MARTIN LA PALLU

L'Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental (AFAFE) provient d'une demande des agriculteurs de regrouper et d'optimiser la structure foncière à Saint-Martin-la-Pallu. Le Département a lancé un état des lieux fonciers et environnemental. Les enjeux prioritaires sont le maintien du maraîchage et la reconquête de la qualité de l'eau du bassin versant de la Pallu.

En 2020, Le périmètre d'aménagement foncier et le schéma Directeur d'aménagement durable ont été approuvés par la Commission Communale d'Aménagement Foncier suite à l'enquête publique, après arbitrage sur les réclamations collectées par le commissaire enquêteur. Enfin, l'arrêté sur les prescriptions environnementales est en cours de finalisation par les services de l'Etat (DDT).

INDICATEURS IDENTIFIES DANS LE SCHEMA DIRECTEUR

33 km de haies potentielles à planter

13,5 km de bandes enherbées à implanter le long des émissaires hydrauliques au titre de la reconquête de la qualité de l'eau

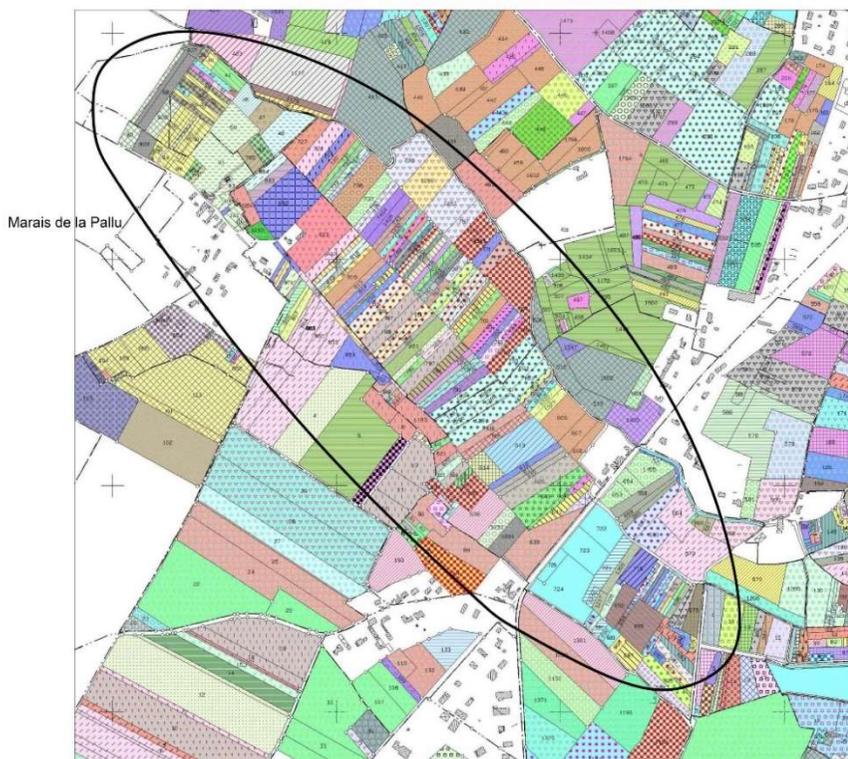
PERSPECTIVES

REDUIRE LE NOMBRE D'ILOTS d'exploitation d'au moins 50%

DIVISER LE NOMBRE D'ILOTS DE PROPRIETE PAR 3

Mise en place de **70% DES PROPOSITIONS DE PLANTATION DE HAIES**

Mise en place de **80% DES PROPOSITIONS DE BANDES ENHERBÉES**



Plan des propriétés – Agrandissement du marais de la Pallu illustrant le fort morcellement des parcelles avant aménagement foncier

DÉVELOPPER LE TOURISME DE NATURE PAR LA RANDONNÉE

DESCRIPTIF

Les nombreux atouts touristiques de la Vienne dynamisent l'économie locale. Le tourisme vert en est un volet et doit être structuré avec les territoires. Le Département a donc élaboré "**LA VIENNE A VELO ET RANDO**" 2021-2025, en concertation avec les collectivités et les associations d'usagers. Ce schéma de la randonnée et des mobilités douces constitue une feuille de route commune pour le développement et la promotion des itinéraires et services pour le tourisme de randonnée et le loisir sportif.

De plus, dans le cadre du volet tourisme du **PLAN DE RELANCE** lié à l'impact économique de la crise sanitaire, l'action exceptionnelle de promotion de la randonnée a été reconduite cette année avec à la clé un chèque de 120€ pour les familles

Enfin, deux nouveaux itinéraires ont été initiés en 2021 pour une mise en service au printemps 2022. La Véloroute 94 de Saint-Germain à Saint-Sauvant (105km) via Chauvigny, Poitiers, Saint-Sauvant et la liaison Châtellerault-Candes-Saint-Martin (37) (89km).

CHIFFRES CLÉS

Près de **1 400 KM D'ITINÉRAIRES CYCLISTES ET PEDESTRES** en Vienne d'intérêt extra-départemental voire national ou européen, dont 442 km balisés et sécurisés par le Département

Fréquentation touristique des euro-véloroutes en France en hausse de **+20% ENTRE 2013 ET 2018**, retombées économiques estimées à **1€ / KM PARCOURU / PERSONNE** (source : enquête vélo et territoire, 2018)

LE RAID SAINT MARTIN : 20 équipes en 2017, 30 en 2018, **50 en 2021**



L'Euro-véloroute n°3 en Vienne

Participer à des évènements

SPORTS
NATURE
en Vienne



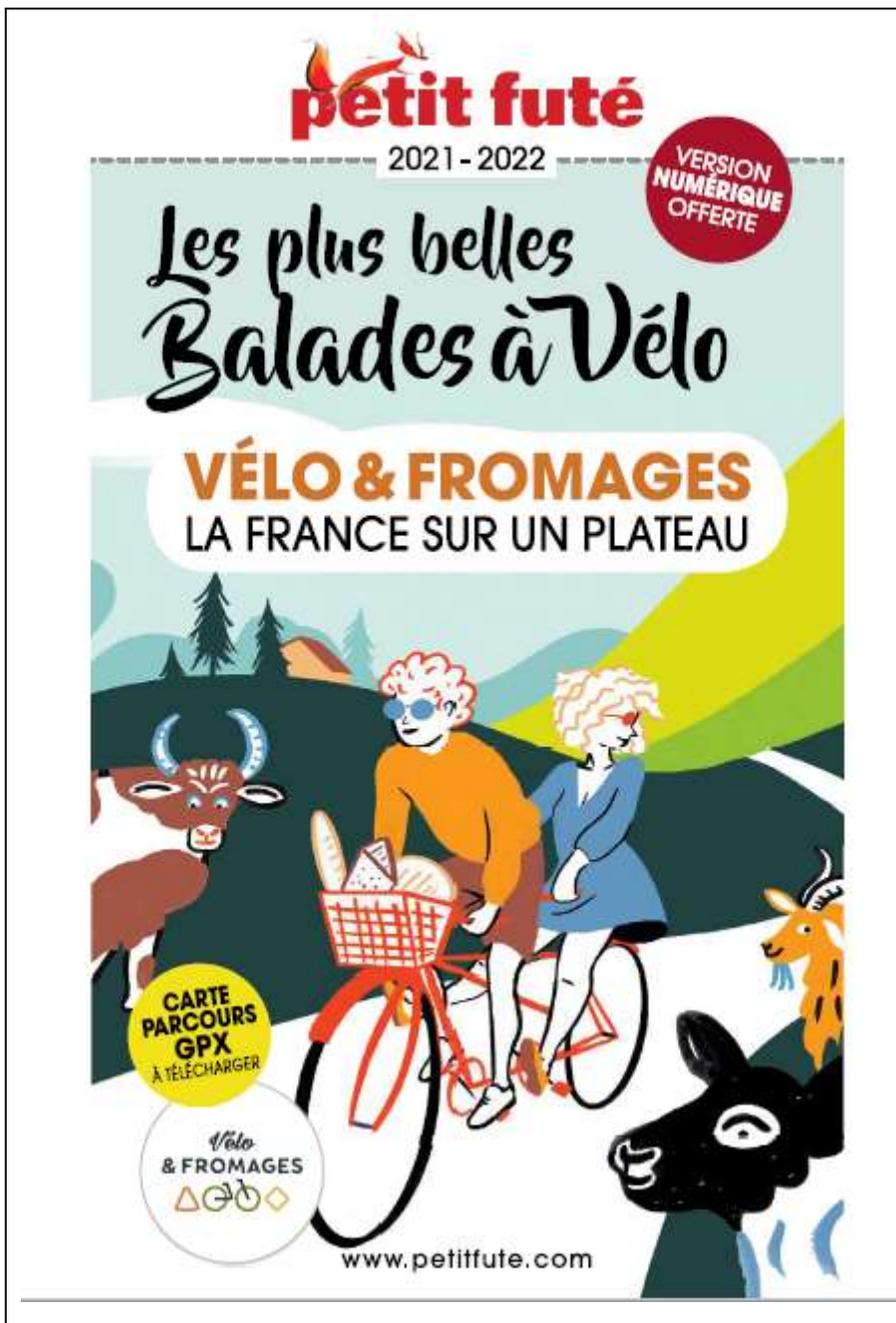
Découvrir autrement le patrimoine



Crédit : A. Gouillardon

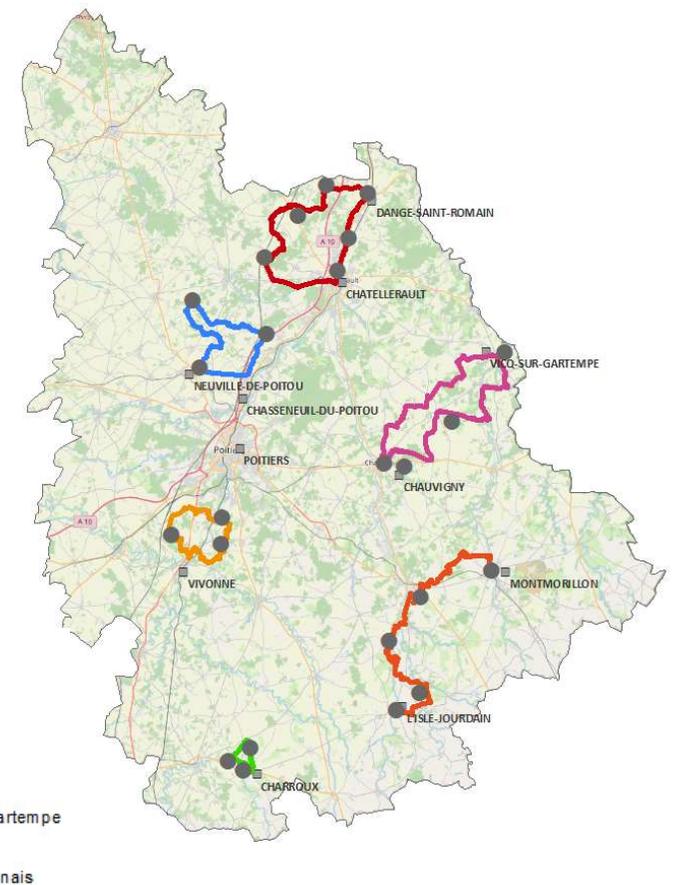
En partenariat avec





Parution du guide Vélo et Fromage 2021

Le guide Petit Futé Vélo et fromages 2021-2022 est paru le 24 juin. Il présente des itinéraires de randonnée cycliste avec des points d'intérêts recensés parmi les producteurs de fromages locaux ou des points de vente de produits locaux, dont des fromages. Ainsi, parmi les 51 départements participants et les 123 itinéraires disponibles, la Vienne fait partie des nouveautés, avec 6 itinéraires proposés, soit **285 km de randonnées avec 24 étapes** potentielles.



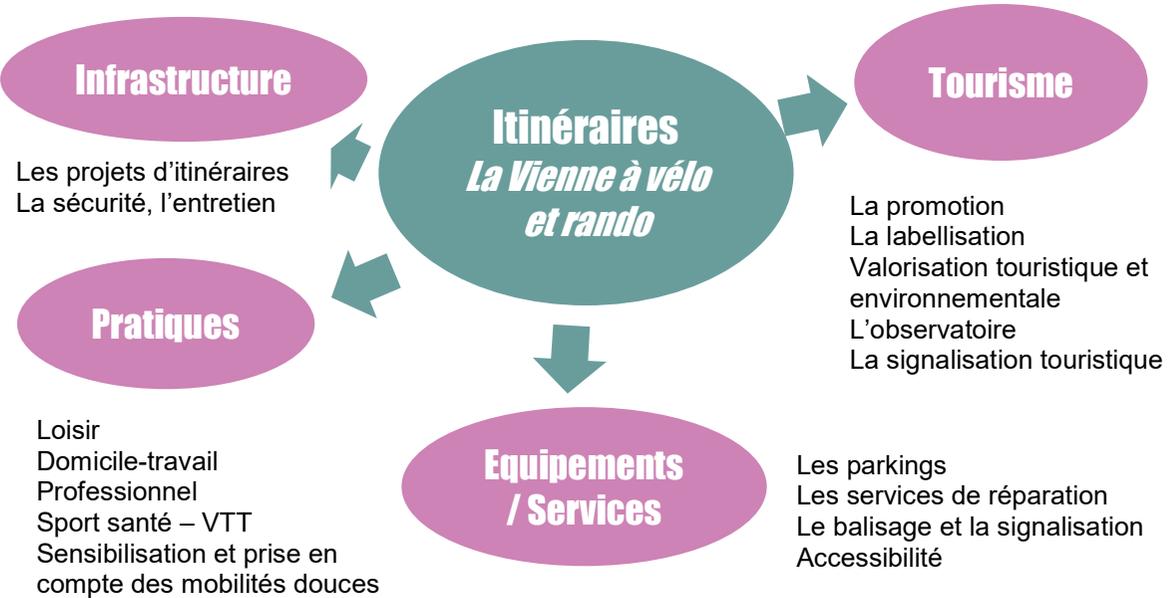


2021-2025
Schéma départemental de la randonnée
et des mobilités douces

La Vienne à Vélo et Rando

LES ENJEUX

Sociétal <i>Qualité de vie, lien social, ...</i>	Environnemental <i>Lien avec le plan de déplacement interne</i>
Economique <i>Lien avec le schéma tourisme</i>	Santé publique <i>Sport. Terre de jeux 2024</i>



2021
V94 de la Brenne aux Deux-Sèvres via Chauvigny et Poitiers
Mise en service du chemin de Ligugé à vélo
La Vienne à vélo de Châtelleraut à Fontevraud

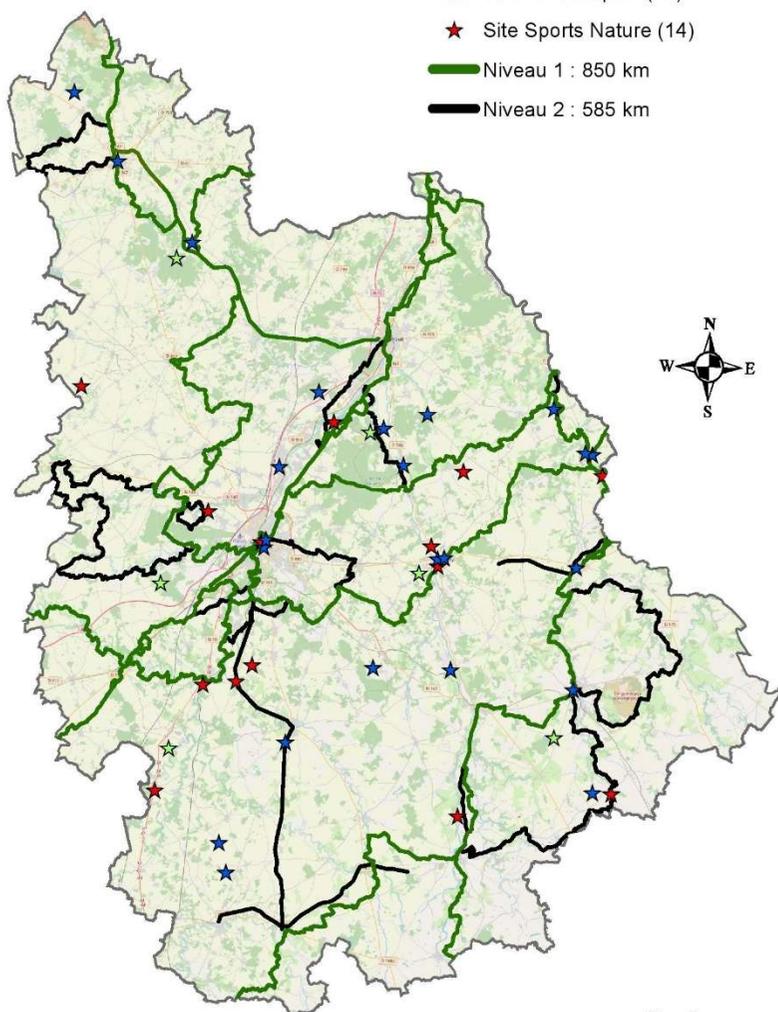
2023
Saint Jacques à vélo
Poursuite de l'aménagement des autres itinéraires suivant la programmation retenue : chemin de l'Evêque de Tour et anciennes voies ferrées

Schéma de signalisation touristique et
Système d'information Touristique

Pédestres

Légende :

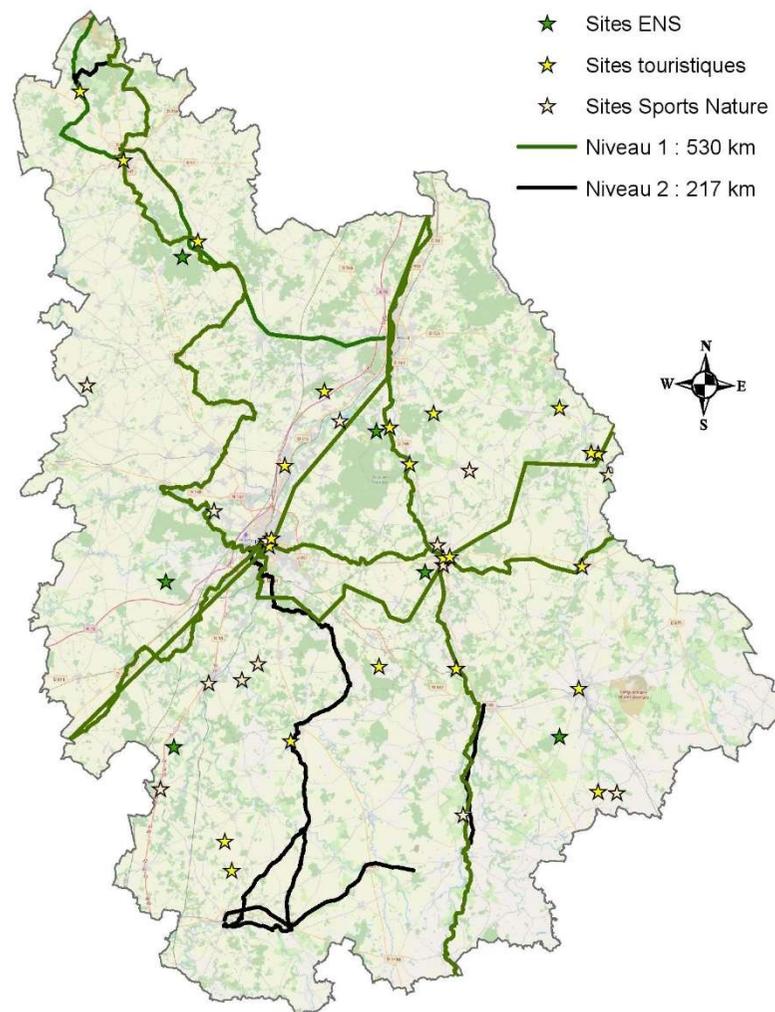
- ☆ Sites ENS (6)
- ★ Sites touristiques (25)
- ★ Site Sports Nature (14)
- Niveau 1 : 850 km
- Niveau 2 : 585 km



Cyclistes

LEGENDE :

- ★ Sites ENS
- ★ Sites touristiques
- ☆ Sites Sports Nature
- Niveau 1 : 530 km
- Niveau 2 : 217 km



AXE 3 PRENDRE EN COMPTE LE
CHANGEMENT CLIMATIQUE
DANS L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE

Travaux du 35^{ème} Collège à Vouneuil-Sous-Biard



ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS LA PRISE EN COMPTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN URBANISME ET EN AMÉNAGEMENT

DESRIPTIF

Le Département accompagne techniquement et financièrement les collectivités au titre de la solidarité territoriale. Cet appui doit contribuer à un effort collectif mutualisé pour atteindre les objectifs des Plans Climats Air Territoriaux des intercommunalités.

ODD



Rue végétalisée à Saint Germain (crédit : CAUE86)

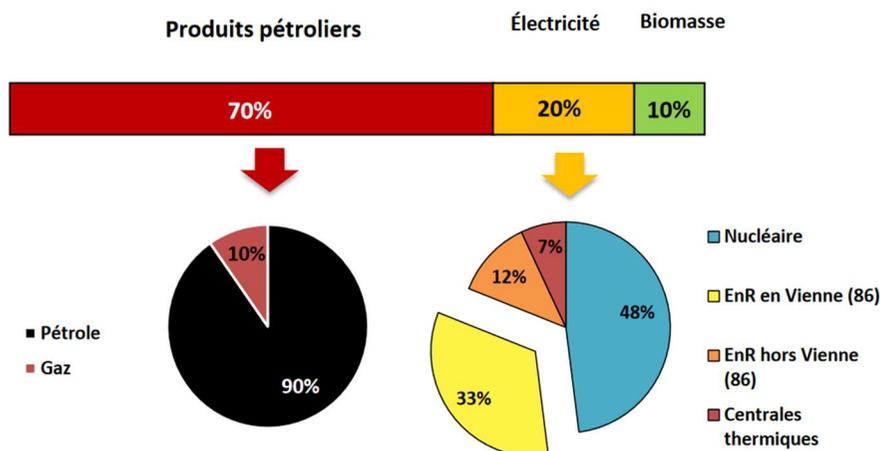
LES PLANS CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET) EN VIENNE



Le Syndicat Energies Vienne a réalisé pour les intercommunalités un état des lieux des PCAET dont les principaux enjeux sont : la réduction des gaz à effet de serre, de la consommation d'énergie et des émissions de polluants atmosphériques ainsi que la substitution de l'approvisionnement énergétique par des sources renouvelables, l'augmentation de la séquestration carbone et l'adaptation des activités humaines aux changements climatiques.

Les principaux enjeux déterminés sont :

- **LES TRANSPORTS**, premiers consommateurs d'énergie (47%) et émetteurs de gaz à effet de serre (44%) et responsables de 65 % des émissions d'oxydes d'azote.
- **L'AGRICULTURE** principal émetteur de méthane et de peroxyde d'azote, des gaz à effet de serre 20 à 70 fois plus puissants que le CO₂ ainsi que le responsable de 100 % de la diffusion d'ammoniac, source de pollution de l'environnement.
- **LE RESIDENTIEL ET LE BATIMENT**, majeur consommateur d'énergie (40% au total) pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire principalement et source de pollutions atmosphériques notamment le dioxyde de soufre responsables des pluies acides.



+1,5°C entre 1959 et 2009 en Poitou-Charentes



Forte variabilité des précipitations : légère baisse en hiver et printemps, stables en automne et en augmentation en été.



Sécheresses des sols plus fréquentes et sévères
Accroissement de l'évapotranspiration
Baisse des rendements agricoles



Etiages et assecs réguliers qui se prolongent en automne
Augmentation de la température de l'eau (+2 à 3 °C en 40 ans)

CONTRIBUER À L'ATTEINTE DES PLANS CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAUX

En partenariat avec le Syndicat Vienne Energie, les intercommunalités conduisent les PCAET avec une réflexion à la maille départementale. Le Département apporte une ingénierie aux communes et intercommunalités. Un "Guide pratique pour vos projets de territoire" a été élaboré en 2020 avec l'Association des maires de la Vienne pour permettre aux collectivités de connaître les domaines dans lesquels un appui technique peut leur être apporté. Les thèmes environnementaux sont les suivants :

- Les défis de la mobilité et de la transition énergétique,
- La transition énergétique des bâtiments et les aménagements durables,
- L'eau,
- L'alimentation durable.

PERSPECTIVES

Sur **80 FICHES DU GUIDE**, la moitié des actions est consacrée aux enjeux environnementaux. Ces actions à portée environnementale sont menées par les services du Département directement et par pas moins de **7 DES 12 PARTENAIRES MAJEURS DU GUIDE**.

Accompagner les collectivités dans l'élaboration de plans paysage

Le plan paysage est une démarche volontariste : il s'agit de définir collectivement des objectifs en matière de qualité paysagère du cadre de vie, en déclinant les moyens à mettre en œuvre et comment les atteindre à l'échelle d'un territoire. L'accompagnement est réalisé par le CAUE86 afin d'être aux côtés des acteurs. Le CAUE86 a été sollicité par la Communauté de Communes de Vienne et Gartempe pour engager son plan paysage. Pour cela le CAUE86 a :

- Accompagné la collectivité pour la réponse à l'appel à projets, avec la DREAL, en travaillant avec la collectivité sur les modalités de réponse,
- Réalisé une feuille de route d'ensemble sommaire pour la mise en œuvre du plan paysage, suite à l'appel à projets,
- Rédigé le cahier des charges pour la consultation du bureau d'étude.

INDICATEUR DE SUIVI

1 plan paysage accompagné par le CAUE86

SOUTENIR LA MAÎTRISE DE LA DEMANDE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS DES COLLECTIVITÉS

Au regard de la Stratégie Nationale Bas Carbone, l'objectif est de diminuer de 53% d'ici 2030 les émissions de GES des bâtiments. Les diagnostics des plans climats air énergie territoriaux des intercommunalités en Vienne confirment l'intérêt d'une action collective pour la rénovation du patrimoine bâti, notamment public, afin de diminuer les consommations énergétiques de ces bâtiments.

Dans ce cadre, le Syndicat des Energies de la Vienne, le Département, l'Agence des territoires 86 et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE86) ont signé en février 2020 une convention de partenariat pour offrir un accompagnement complet et cohérent aux collectivités : sensibilisation à l'amont, conseil, études préalables, programmation, assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre hors secteur concurrentiel, appui financier, recherche de financement notamment européen. Outre l'enjeu climatique, ce partenariat permet d'optimiser l'efficacité de l'action de ces organismes publics et s'inscrit dans une logique de solidarité territoriale, en particulier pour les communes.

PERSPECTIVES

15% DES COLLECTIVITES DE LA VIENNE EN 2021 et 40% en 2025 mobilisant cet accompagnement
DIMINUTION DE 20% EN 2025 DES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES des bâtiments publics des collectivités accompagnées

En partenariat avec



PARTICIPER À LA MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS D'ESPACE ET D'ÉNERGIE VIA L'APPEL À PROJETS CENTRES BOURGS ET CENTRES ANCIENS

La revalorisation du parc existant est un enjeu essentiel de la politique d'animation du territoire départemental. La désertification du patrimoine ancien est importante sur certains secteurs. Les programmes territoriaux de réhabilitation (OPAH, PIG) permettent à certains secteurs de rééquilibrer des situations préoccupantes. Au-delà, le réinvestissement des tissus urbains du rural est primordial. En particulier, le réinvestissement des délaissés urbains évite l'accroissement de l'expansion sur les terres agricoles. Dans le cas de projets centrés sur la rénovation de l'habitat, l'objectif est d'évoluer vers un projet de restructuration du centre-bourg et du centre ancien et de faire émerger des projets novateurs assurant notamment la transition vers le solidaire et vers l'environnemental (réhabilitation énergétique des bâtiments, démarche d'écoquartier, aménagement paysagé...).

INDICATEURS DE SUIVI

10 OPERATIONS PRESENTÉES EN COMMISSION LE 15 OCTOBRE 2021

UNE OPERATION DE REHABILITATION A LENCLOITRE : UNE MAISON DE BOURG SUR TROIS NIVEAUX POUR UN LOCAL COMMERCIAL, 2 LOGEMENTS T3 ET UNE COUR COMMUNE



Le projet permet, sans consommation d'espace, de réhabiliter 2 logements et un local commercial

9.4 % DE LOGEMENTS VACANTS EN VIENNE

Une vacance très élevée, supérieure à 14,8% aux franges Sud et Est du département



POUR SUIVRE LA DÉMARCHE DE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS AMÉNAGÉS PAR LE DÉPARTEMENT

DESRIPTIF

Le Département veille à la qualité environnementale des bâtiments qu'il construit. La construction du 35^{ème} collège et de l'ARENA est une opportunité d'augmenter la performance environnementale des bâtiments via deux chantiers d'ampleur en cours.

ODD



Chantier du 35^{ème} collège – préparation des toitures végétalisées et panneaux



Chantier de l'ARENA (dalles photovoltaïques en toiture)



CONSTRUIRE UN 35ÈME COLLÈGE PERFORMANT POUR L'ENVIRONNEMENT

Le 35ème collège (pour une ouverture en avril 2022) accueillera 750 collégiens à Vouneuil-sous-Biard. Sa création au Nord-ouest de Poitiers répond au nombre croissant d'élèves, à la nouvelle sectorisation et au redimensionnement et réhabilitation du collège Henri-IV de Poitiers.

Ce projet s'inscrit dans une démarche environnementale (sans certification) et propose un établissement scolaire performant énergétiquement :

- Orientation Sud pour bénéficier des apports solaires,
- Prise en compte des vents dominants d'Ouest et Nord-Ouest pour concevoir une cour protégée par les constructions,
- Chaudière bois à granulés et une chaudière au gaz naturel en secours,
- Limitation de l'éclairage nocturne du collège à la stricte norme de sécurité,
- Positionnement du bâtiment en retrait de la route pour des raisons acoustiques mais aussi pour développer un premier plan paysager et arboré,
- Sécurisation des flux des élèves,
- Préservation de la haie bocagère existante et plantation de nouvelles haies au pourtour de la parcelle,
- Plantation de 189 arbres.

Vue d'artiste du 35ème collège



MAÎTRISER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'ARENA

L'ARENA Futuroscope intégrera dans sa construction un dépassement de la certification HQE avec des cibles performantes : gestion de l'énergie, maintenance, confort acoustique et visuel. Il est étudié la possibilité de raccordement de l'ARENA sur le réseau de chaleur du Futuroscope, l'optimisation des performances énergétiques ou encore la pose de panneaux photovoltaïques en toitures d'une puissance de 1 MWc.

Une démarche environnementale a été mise en place pour limiter les consommations d'énergie du bâtiment. En particulier, l'ARENA a été conçue avec :

- Une isolation renforcée sur toutes les parois
- Une faible perméabilité du bâtiment
- Des contraintes sur le traitement d'air avec des débits d'air maîtrisés
- La possibilité de récupérer l'énergie avec une utilisation généralisée de la ventilation double-flux avec échangeur à haut rendement.
- Un éclairage artificiel à haut rendement et à extinction automatique
- Un éclairage extérieur à commande crépusculaire
- Un système de chauffage performant avec gestion centralisée et suivi des consommations

La date d'ouverture de l'équipement est prévue pour mai 2022.

Vue d'artiste de l'ARENA



LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE VIA LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT

DESRIPTIF

Dès 2011, la mise en œuvre du programme Habiter Mieux a généré une mobilisation vers une politique de lutte contre la précarité énergétique. Pour compléter cette dynamique et lever les freins liés aux coûts de l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage obligatoire, l'un des enjeux principaux du Programme d'Intérêt Général (PIG) a été la mise en place de moyens adaptés pour la prise en charge des frais d'études et de dossiers devenant gratuits pour les particuliers, permettant un développement massif des travaux de rénovation thermique des logements.

INDICATEURS DE SUIVI

225 LOGEMENTS FINANCES POUR LUTTER CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE (dossiers Habiter Mieux) en 2020

8 logements propriétaire occupant en 2021 pour lutter contre l'habitat indigne/logement très dégradé (Dossiers Habitat Indigne)

ODD



Schéma Départemental de l'Habitat

PERSPECTIVES

Objectifs du Programme d'Intérêt Général sur 5 ans (pour le volet énergie) :

230 logements propriétaire occupant isolés par an soit **1000 SUR 5 ANS**

4 logements propriétaire occupant lutte contre l'habitat indigne/logement très dégradé réhabilités par an soit **20 SUR 5 ANS**

FAVORISER L'ÉCOMOBILITÉ POUR LES HABITANTS ET MAÎTRISER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

DESRIPTIF

Dans un département majoritairement rural, l'usage de la voiture individuelle reste la forme prédominante, avec une offre de mobilité alternative inégalement présente. Des secteurs restent particulièrement enclavés avec des offres de transports en commun inadaptées voire inexistantes. Si la voiture demeure donc le moyen de déplacement professionnel et privé indispensable en milieu rural des modes complémentaires et alternatifs émergent au travers d'initiatives associatives et publiques comme le covoiturage, l'auto partage, le vélo dans certaines situations de proximité ou de multi modalité. Le rôle du Département est d'accompagner les citoyens et d'exercer ses compétences en matière de voirie et de solidarité territoriale.

Les PCAET, nouveaux documents d'urbanisme locaux chargés d'élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial dans toutes les intercommunalités de plus de 20 000 habitants ont mis en évidence dans la Vienne le poids du secteur des transports dans le bilan carbone des collectivités. Il représente à lui seul 30 % des émissions de gaz à effet de serre.

ODD



Aire de covoiturage de Poitiers Sud

Développer l'éco mobilité dans les politiques sociales

Parce que la transition écologique doit être inclusive et équitable, la dimension sociale est incontournable. Que ce soit en favorisant par la mobilité le retour à l'emploi dans les milieux ruraux ou en optimisant les déplacements des assistants familiaux pour réduire les trajets, la dimension sociale peut et doit s'imbriquer avec la dimension environnementale.

L'autosolisme pèse de plus en plus sur le retour à l'emploi dans les milieux ruraux. Le Département a souhaité coordonner les acteurs de la mobilité dans les territoires ruraux dans le but de proposer des solutions de mobilité à ces publics en contractualisant avec un partenaire. Une plateforme de mobilité a ainsi été créée, ainsi qu'une équipe de conseillers en mobilité. Cette action a été fortement impactée en 2020 par la crise sanitaire.



INDICATEURS DE SUIVI

143 BILANS DE COMPETENCES DE MOBILITE

fin septembre 2020, 117 fin septembre 2021

55 PARTICIPANTS AUX ATELIERS DE MOBILITE

fin septembre 2020, 70 fin septembre 2021

Une réflexion est en cours en interne pour optimiser et minimiser les déplacements des assistants familiaux qui accompagnent en tout **1200 enfants** dans un soucis d'économie, de bien-être et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ces déplacements génèrent chaque année **en moyenne 986 tonnes de CO2e**.

Un réseau d'assistants familiaux sur l'éco-mobilité favoriserait le partage d'expériences, la mutualisation de déplacement (co-voiturage), des animations dédiées. Des actions pédagogiques et ludiques associant assistants familiaux et enfants, éventuellement élargies à l'ensemble des dimensions environnementales du quotidien, de type "défi famille éco-responsable. Enfin, la compagnie de taxi chargée de déposer les enfants à l'école pourrait être incitée à covoiturer voir, à investir dans un véhicule bas carbone. Des pistes qu'il reste à valider et à concrétiser.

DÉVELOPPER LA ROUTE DURABLE

L'impact environnemental de la route doit être maîtrisé tout en diminuant les dépenses de construction et d'entretien du réseau. Ceci passe par l'optimisation d'utilisation d'enrobés, la sensibilisation à une meilleure conduite, le renouvellement du matériel par des véhicules à faibles émissions.

INDICATEURS DE SUIVI

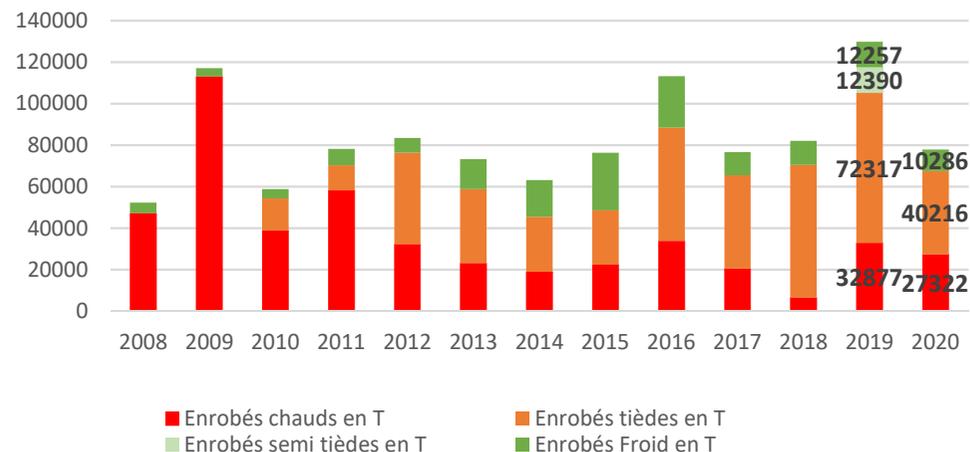
- ENROBES : 22 % DE REINTRODUCTION D'AGREGATS

- Signature de la convention d'engagement volontaire au niveau départemental par les constructeurs des infrastructures routières en 2013
- 10 chantiers en retraitement sur place en liant hydraulique et 5 chantiers en retraitement en liant hydrocarboné depuis 2009
- 100 agents formés sur 254 à l'écoconduite

Voirie : 6730 tCO2e par an, soit 25% des émissions de gaz à effet de serre des activités du Département, principalement liés aux enrobés



EVOLUTION DES QUANTITES UTILISEES PAR TYPE D'ENROBES



Développer les itinéraires cyclables pour favoriser l'usage au quotidien du vélo

Le réseau de pistes cyclables doit être déployé à l'échelle du département, en cohérence avec les schémas locaux dédiés aux vélos et avec les objectifs nationaux. La communauté d'agglomération du Grand Châtelleraut et la Communauté de Communes du Pays Loudunais ont aménagé en piste cyclable la voie verte Châtelleraut-La Roche Rigault.

Au-delà des aspects touristiques et de loisirs, le schéma « la Vienne à Vélo et Rando » vise à encourager les mobilités douces au quotidien, dans une logique de réduction des émissions de gaz à effet de serre, et également de bien-être, de santé et de qualité de vie, en soutenant le déploiement de pistes cyclables pour la mobilité douce au quotidien.

Il en apparaît les aspects suivants :

- Des itinéraires sécurisés et directs sont une priorité pour développer la pratique du vélo au quotidien,
- Peu de pistes cyclables en dehors des espaces urbains,
- Un maillage conséquent de routes à faible fréquentation pouvant être utilisées pour la pratique du vélo au quotidien,
- Une amélioration à apporter dans les services et équipements pour l'usage quotidien du vélo à l'échelle du territoire départemental.

Les Plans Climat Air Energie Territoriaux sont en cours d'adoption par les intercommunalités. Ils intégreront leurs propres schémas de randonnées ou vélos qui offriront une lisibilité des ambitions cyclables à l'échelle du Département. L'opportunité des connexions entre les territoires pourra alors être déployée à plus grande échelle.

PERSPECTIVES

REALISE : lancer un inventaire des pistes cyclables existantes ou projetées à court terme en 2021 au vu des données disponibles des EPCIs
Recenser en 2022 les besoins ou opportunités avec les acteurs locaux et les agents du département.



Aménagements cyclables rapportés à la superficie des départements



Kilomètres de voies cyclables pour 100km² 0,2 0,4 0,6 0,8
Source: Amenagements-cyclables.fr. Carte: Le Parisien Data

AXE 4 **DIMINUER L'IMPACT**
ENVIRONNEMENTAL DE NOTRE
FONCTIONNEMENT INTERNE

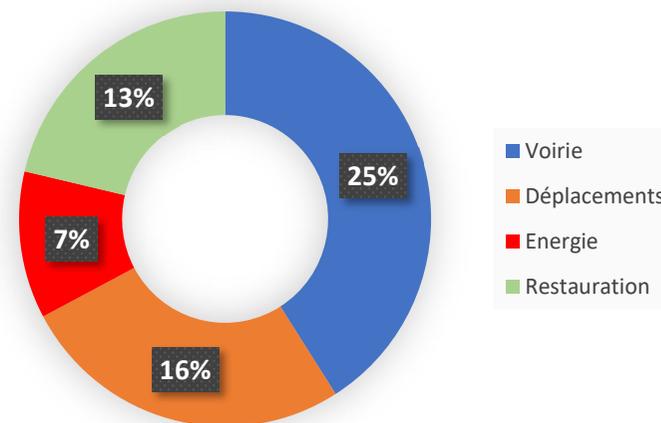
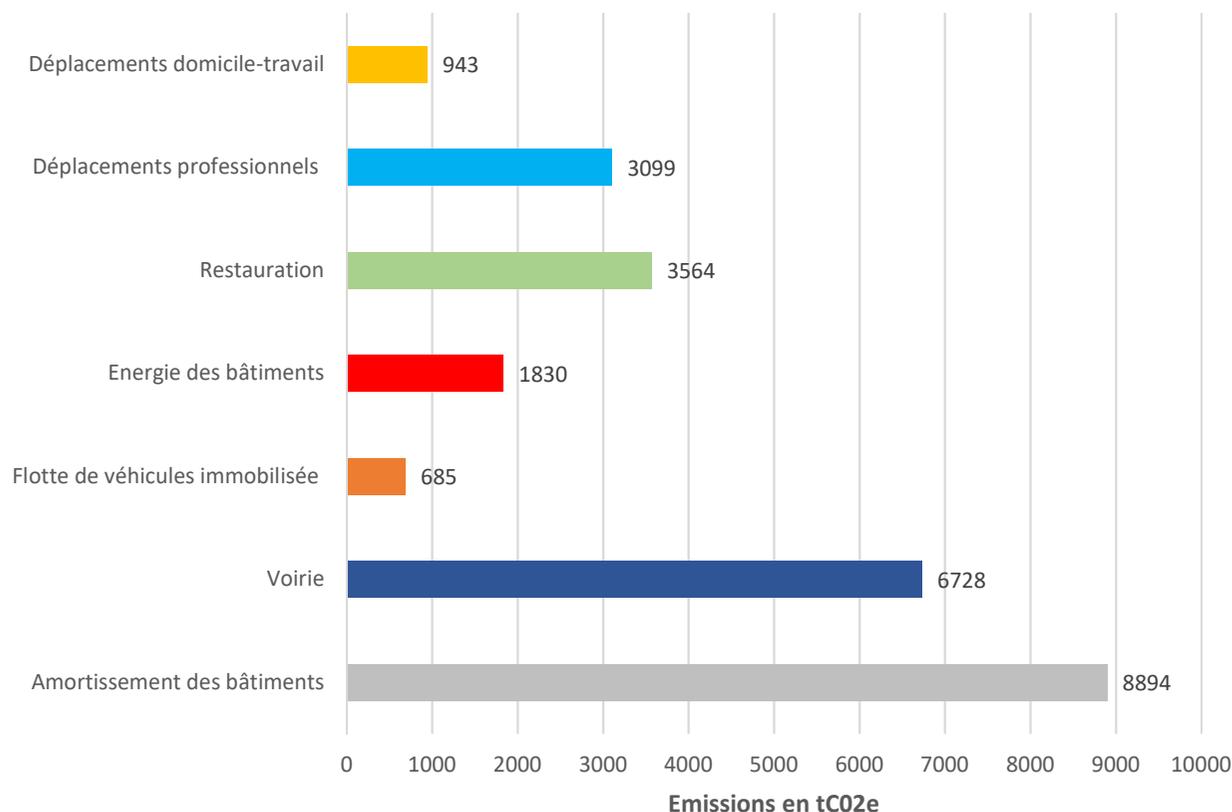
SYNTHESE DES RESULTATS DU BILAN CARBONE

Le Département de la Vienne s'est engagé dans une démarche d'évaluation de ses émissions de gaz à effet de serre au travers de la méthode Bilan Carbone. Sur l'année 2019, le Département a émis un total de **26 700 tCO₂e** répartis selon les postes suivants :

Répartition des émissions du Département

Les principaux postes que le Bilan Carbone du Département a permis d'identifier sont :

Répartition des principales émissions du département



Les quatre principaux postes d'émission hors amortissement sont :

- **La voirie** avec 130 000 tonnes d'enrobés en 2019,
- **La restauration,**
- **Les déplacements** pour l'activité de la voirie, d'entretien, de transport de personnes en situation de handicap et de déplacements domicile-travail,
- **L'Energie** consommée par les bâtiments.

Les émissions du Département de la Vienne sur une année équivalent par exemple aux émissions des consommations ci-dessous :



LA VOIRIE : 1^{ER} POSTE D'EMISSION

Les émissions liées à l'entretien de la voirie représentaient en 2019 **25% du bilan total pour 130 000 tonnes d'enrobés utilisés**. Depuis 2010, le Département utilise de plus en plus les techniques d'enrobés tièdes ou froids avec une proportion croissante d'agrégats d'enrobés. Ces évolutions entraînent une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

LA RESTAURATION

Les émissions associées aux achats, leur acheminement et les déchets sont majoritairement associées à 89% aux achats alimentaires.

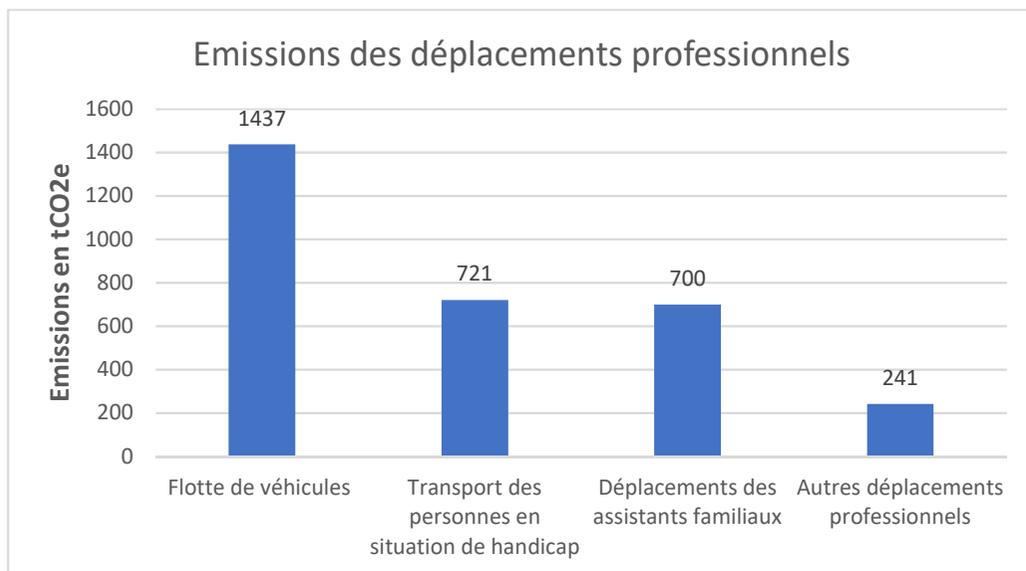
Dans le cadre de la restauration collective du Département, **1,75 million de repas ont été servis pour des émissions de 3 570 tCO₂e** en 2019. Cela représente 13% des émissions du Département.

La démarche Agrilocal n'a pas pu être prise en compte dans ces résultats. Ceci est dû à la méthode standard du Bilan Carbone, qui calcule un coût carbone moyen par repas quel que soit sa composition*. Pour pallier ce problème et prendre en compte les résultats significatifs et concrets menées via Agrilocal86, un travail supplémentaire sera réalisé à partir de 2022 pour estimer les évitements de gaz à effet de serre réalisés par rapport à ce calcul standard grâce au recours à plus de 30% (hors pain) de produits locaux dans les cantines gérées par le Département et en particulier des collèges.

* ou bien une analyse complète du coût carbone de tous les aliments de chacun des 1.75 million de repas servis, ce qui n'est pas envisageable au stade du Bilan Carbone

LES DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS

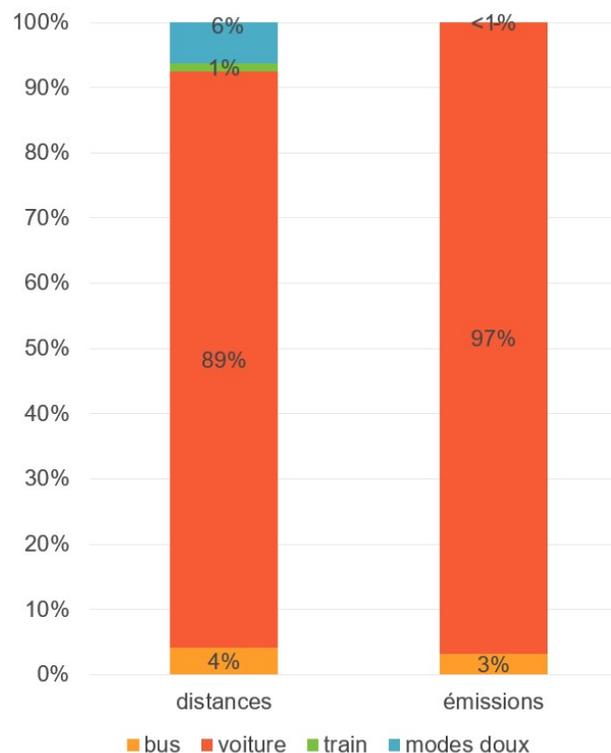
Les déplacements professionnels sont responsables de 12% des émissions du Département.



Parmi la flotte de véhicule (hors DAG), les catégories les plus impactants sont : **les tracteurs, faucheurs, élagueurs, les camions et les gros véhicules utilitaires**. Ces véhicules sont associés notamment à la réfection de la voirie ainsi qu'à l'entretien des espaces verts. Au total ces émissions représentent un tiers des émissions des déplacements.

Le transport des personnes en situation de handicap (2 840 000 Km parcourus) et les déplacements des assistants familiaux (2 750 000 km parcourus) représentent également une quantité significative d'émission de gaz à effet de serre.

LES DEPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL



Les déplacements domicile-travail sont responsables de **4% des émissions du département**.

Au total 4 millions de kilomètres ont été réalisés par les agents du Département pour se rendre à leur travail. En moyenne 16km séparent le domicile du lieu de travail des agents.

89% des déplacements sont réalisés en voiture individuelle pour 97% des émissions du poste.

RENFORCER L'ÉVOLUTION VERS UNE CONSOMMATION DURABLE

DESCRIPTIF

La commande publique est un levier indispensable pour soutenir l'évolution environnementale des productions de biens et de services. Des actions vont continuer à être définies en 2022 pour aller plus loin dans la sensibilisation des agents aux bonnes pratiques dans ce domaine : consommation plus durable dans les restaurants administratifs, évaluation des possibilités en termes de réemploi et de réutilisation, optimisation de la gestion des déchets, ...

CHIFFRES CLEFS

- Près de 570 000 L de carburant consommés en 2019
- Clauses sociales dans les politiques d'achat : En 2020, 33 151 heures réalisées avec un intérêt social (réinsertion professionnelle, travail de personnes en situation de handicap) via les marchés publics, soit 32.25% de plus qu'en 2019

ODD



Distribution d'une gourde réutilisable à chaque agent du Département.

INCITER ET FACILITER LES PRATIQUES ÉCORESPONSABLES DES AGENTS

DESRIPTIF

L'adhésion et la participation des agent.e.s à un effort collectif permettent de réduire l'impact environnemental du Département, en coconstruisant les solutions techniques pour s'assurer de leur faisabilité et en les informant et sensibilisant à la nécessité de ces démarches. Le Département souhaite notamment que l'incitation en interne à l'écomobilité soit renforcée. La DRRH et la DAE ont constitué un groupe de travail pour initier l'incitation des agents aux déplacements en vélo.

CHIFFRES CLÉS

Prise en charge de **50%** de l'abonnement aux transports en commun
(39 personnes en ont bénéficié en 2020)

89% des COLLABORATEUR.TRICE.S VIENNENT EN VOITURE OU MOTO

16 km = DISTANCE MOYENNE DOMICILE – TRAVAIL DES COLLABORATEUR.TRICE.S

ODD



Challenge de la mobilité

- **1 semaine de sensibilisation** des agent.e.s au vélo à assistance électrique (VAE)
- **30 agent.e.s** ont testé le VAE
- **9 préinscrit.e.s** pour bénéficier d'un VAE gratuitement sur 1 mois pris en charge par le Département.
- Identification des besoins et freins à la mobilité douce au quotidien (déplacements professionnels et domicile-travail)



REDUIRE, TRIER ET VALORISER LES DECHETS PRODUITS PAR LE DEPARTEMENT

Plusieurs marchés permettent d'optimiser la gestion des déchets, par exemple :
Marché d'entretien des locaux : obligation pour les prestataires d'utiliser 100% de produits labellisés et de mettre en place le tri sélectif.

Distributeurs de boissons chaudes : distribution d'un mug réutilisable à chaque agent et tarification incitative à son utilisation pour éviter la consommation de gobelets.

Marché de mobilier : reprise et recyclage du mobilier usagé pour valorisation auprès de l'éco-organisme VALDELIA.

Incitation à l'achat de fournitures de bureau durables (stylos rechargeables, matières recyclées, ...).

Contrat avec la société SUEZ pour transformation des déchets papier et carton en boîtes à œufs.

INDICATEURS DE SUIVI

Tonnage annuel d'impression en 2019 : près de **110 TONNES DE PAPIER** (centre d'impression interne compris)

VALORISER LES DEMARCHES DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Afin de communiquer et d'informer les agents sur ses engagements environnementaux et de les inciter à y participer, les moyens utilisés par le Département doivent permettre de toucher l'ensemble des agents, mais aussi de les rendre facilement accessibles, notamment via le portail intranet.

INDICATEURS DE SUIVI

5 bandeaux d'information sur le portail agent sur le thème de l'environnement* en 2021. Objectif de 4 à 6 pages par an

FAVORISER L'ECOMOBILITE DES AGENTS

Il est nécessaire d'optimiser les émissions de GES liées aux déplacements des agents, que ce soit pour les déplacements domicile-travail ou pour les déplacements professionnels.

Des mesures ont été mises en place pour inciter les agents à prendre leur vélo dans le cadre des déplacements professionnels et du quotidien.

- **une mission qui allie psychologie et sociologie** a été confiée à une étudiante en master 2, « Ingénierie en psychologie du comportement » dans le but de réduire les trajets en voiture effectués par les agents départementaux pour se rendre sur leur lieu de travail. Des enquêtes auprès des agents ont été conduites avec une large communication au sein des services. Trois journées tests dédiées à l'utilisation du vélo électrique ont été organisées avec à la clé des locations de plusieurs mois pour les agents désireux. Cette expérience sera à inscrire au bénéfice du plan de déplacement des agents et à reconduire,

- **Un projet de télétravail** est actuellement en cours de validation visant à réduire les déplacements des agents dans une logique de bien-être et d'économie de gaz à effet de serre. En effet, selon l'ADEME, l'émission de 271 kg de CO₂e est évitée par an et par jour de télétravail hebdomadaire. Des précautions seront prises afin d'organiser cette nouvelle alternative et d'éviter notamment un effet rebond défavorable qui minorerait les bénéfices du télétravail sur le bilan carbone (ex : Une augmentation des consommations énergétiques, de nouvelles mobilités, etc.).

INDICATEURS DE SUIVI

3.14 % de collaborateur.trice.s bénéficient du remboursement des titres de transport soit 39 agents
En 2020 en raison de la crise sanitaire, **790** agents et agentes ont télétravaillé.

* indicateur à élargir pour les prochaines années sur l'ensemble du développement durable

L'ENQUETE SUR LES DEPLACEMENTS DOMICILE- TRAVAIL DES COLLABORATEUR.TRICE.S DU DEPARTEMENT

Le Département envisage de mettre en place un plan de mobilité afin d'encourager le recours aux alternatives à la voiture en usage individuel, pour les déplacements domicile-travail.

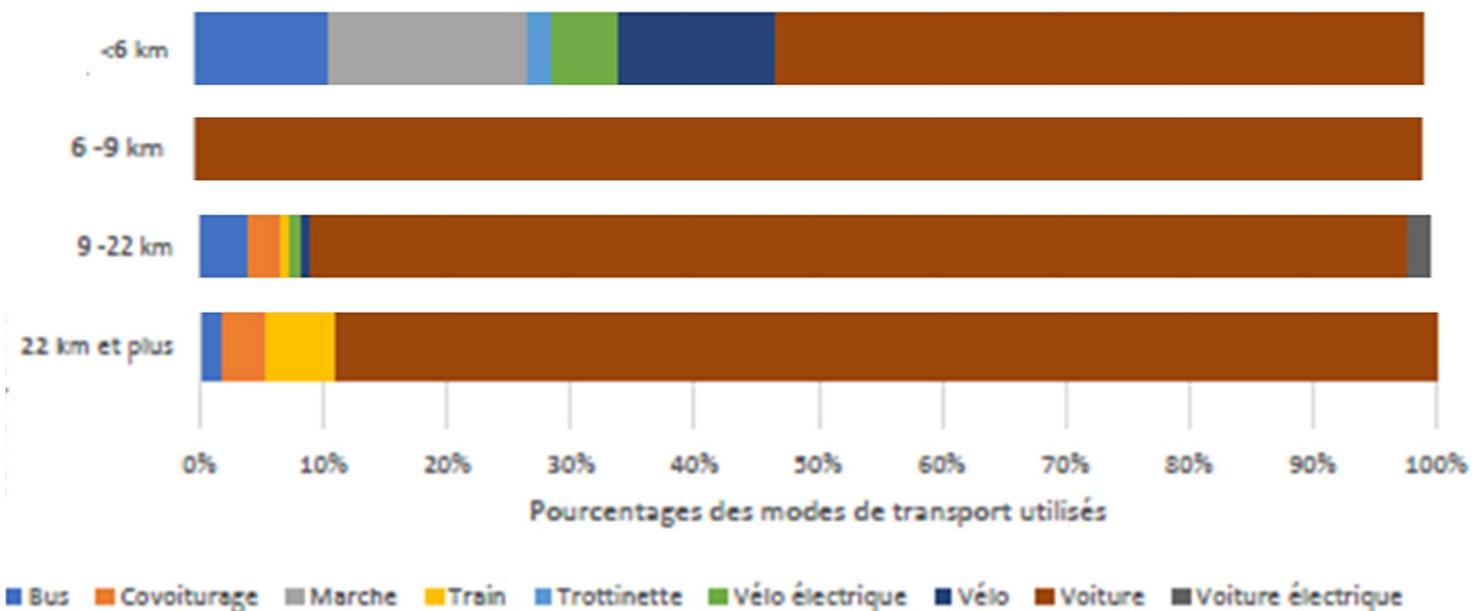
Préalablement, il a effectué, du 20 février au 10 mars 2020, une enquête auprès de ses collaborateur.trice.s afin de connaître leurs habitudes de déplacement.

291 réponses ont été enregistrées.

Le mode de déplacement le plus utilisé est, incontestablement, la voiture individuelle (229 agent.e.s sur 291).

Le Département va donc mettre en place des actions afin d'inciter ses collaborateur.trice.s à changer leur mode de déplacement.

Modes de déplacements domicile-travail des agents



Garage à vélo de l'Hôtel du Département

RECOURIR A DES SOLUTIONS NUMERIQUES RESPONSABLES

CHIFFRES CLÉS

LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE GÉNÉRÉES PAR LE NUMERIQUE :

25 % dues au data centers

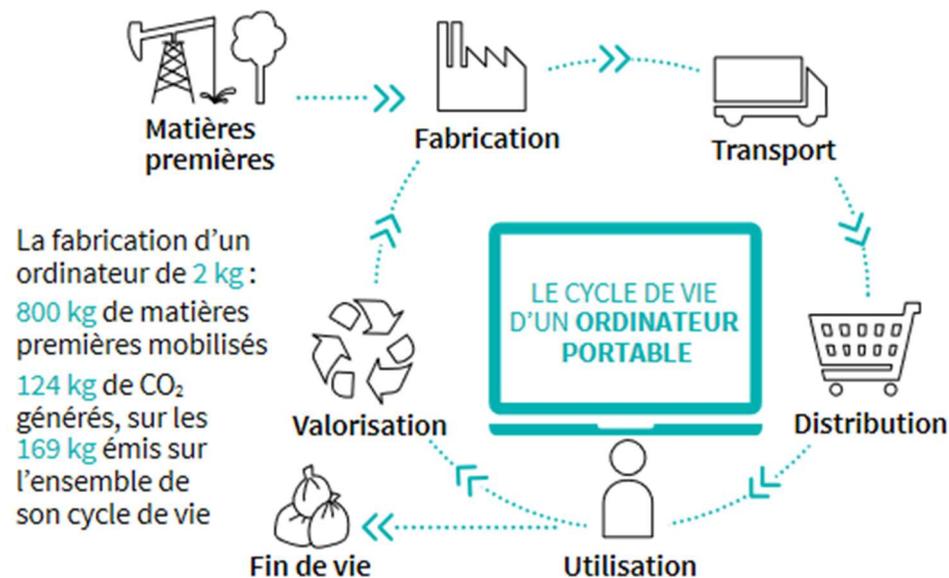
28 % dues aux infrastructures réseau

47 % dues aux équipements (ordinateurs, objets connectés, etc.)

Actions de réduction de l'empreinte environnementale du numérique :

- Reconditionnement de 124 imprimantes sur 219 dans le cadre du renouvellement du parc en 2019.
- Paramétrage par défaut en Recto/Verso Noir et Blanc
- Libération des impressions par badge pour éviter le gaspillage des impressions non récupérées aux imprimantes
- Reconditionnement des ordinateurs pour allonger la durée de vie
- Système intelligent de gestion de mise en veille
- Réduction du nombre de serveurs physiques et virtualisation
- Généralisation des outils collaboratifs et en particulier de la visioconférence pour éviter les déplacements

LE CYCLE DE VIE D'UN ORDINATEUR

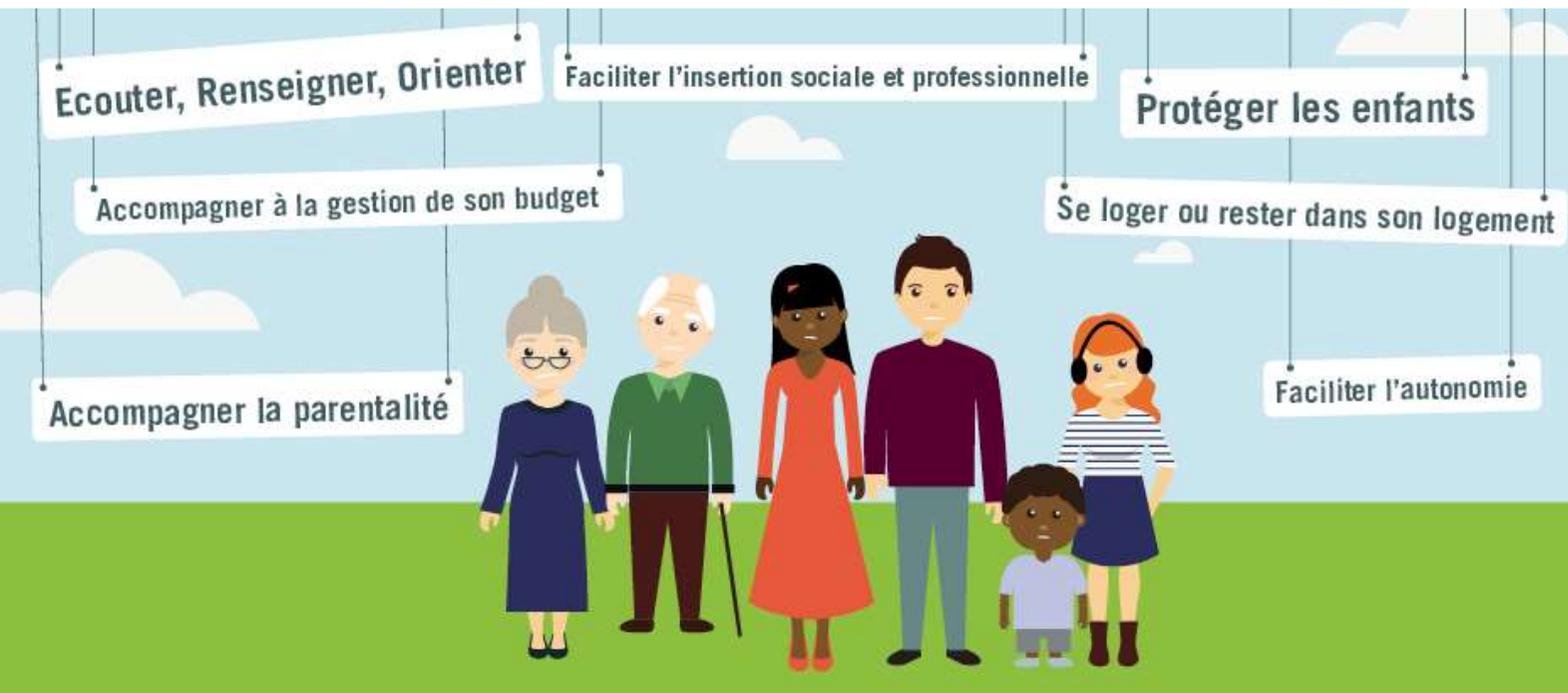


Source : ADEME

ODD



AXE 5 ASSURER UN DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE SOLIDAIRE,
INCLUSIF ET ÉQUITABLE



SYNTHESE DU SCHEMA UNIQUE DES SOLIDARITES

De la petite enfance au grand âge, le Département accompagne l'ensemble des habitants de la Vienne et particulièrement les populations les plus fragiles. Le Schéma Unique des Solidarités 2020-2024 s'exerce plus particulièrement auprès des personnes fragilisées par leur âge, leur handicap, leurs difficultés sociales ou économiques.

BILAN DES SCHEMAS 2015-2019

Les principales conclusions des schémas sont :

- La construction d'un **réseau solide de prévention** autour de la périnatalité et de l'accueil d'un jeune enfant.
- Une baisse du nombre d'enfants placés (hors mineurs non accompagnés) grâce au **développement d'un dispositif de prévention diversifié**.
- Le fonctionnement d'un dispositif dimensionné et adapté pour la **prise en charge des mineurs non accompagnés**.
- Des professionnels au plus proche de la population avec la **mise en cohérence territoriale** de l'ensemble des services.
- La **redistribution de l'offre médico-sociale** en établissements et services pour accompagner les projets de vie des personnes en situation de handicap et la création de **nouveaux dispositifs pour l'accueil des personnes handicapées vieillissantes**.
- Le développement d'activités de prévention pour améliorer le **maintien à domicile et le développement de résidences d'autonomie** et permettre de diversifier l'offre d'accueil en établissements médico-sociaux.
- La garantie d'un **accès au juste droit du RSA** ainsi que le développement d'outils d'aide au retour à l'emploi et à la mobilité avec notamment la plateforme **Mobi-Vienne**.

QUELQUES CHIFFRES CLES

9 MAISONS DEPARTEMENTALES DES SOLIDARITES réparties sur les 5 territoires du département

Création de la **PLATEFORME MOBI-VIENNE**

6 039 BENEFICIAIRES de l'APA (allocation personnalisée autonomie) à domicile en juin 2021.

2061 BENEFICIAIRES de la PHC (prestation de compensation du handicap) en juin 2021.

2 566 ASSISTANTS maternels agréés

11 428 ALLOCATAIRES DU RSA le 30 juin 2021

25 ETUDIANTS en études médicales ou paramédicales aidés par le Département

30 000 ENTRETIENS SOCIAUX effectués par les travailleurs sociaux en 2020.

ODD



SCHEMA DES SOLIDARITES 2020 - 2024

Ce Schéma Unique des Solidarités 2020-2024 vise à développer et rationaliser l'offre de service à la population au plus près de son lieu de vie. Il couvre l'ensemble du champ médico-social : **LA PETITE ENFANCE/L'ENFANCE, L'ACTION SOCIALE, L'INSERTION, L'AUTONOMIE, LA SANTE**, dans une dynamique transversale, avec des sujets aussi importants que le numérique, le logement, la mobilité, la prise en charge et la participation des usagers.

Les travaux menés par le Département s'inscrivent dans la continuité de la **TERRITORIALISATION DE SES POLITIQUES ENGAGEES DEPUIS 2018**. Les grandes orientations sont déclinées autour de trois axes principaux : répondre aux enjeux de la société, améliorer la qualité des services rendus aux usagers et prendre en compte tous les territoires :

Répondre aux enjeux de la Société



Améliorer le service rendu aux usagers



Prendre en compte la spécificité des territoires

Châtelleraut

- Santé des enfants confiés
- Transversalité dans l'exercice de nos missions

•Jaunay-Marigny Loudun

- Lutter contre le « Mal logement »
- Favoriser la mobilité
- Améliorer la prévention précoce

Poitiers

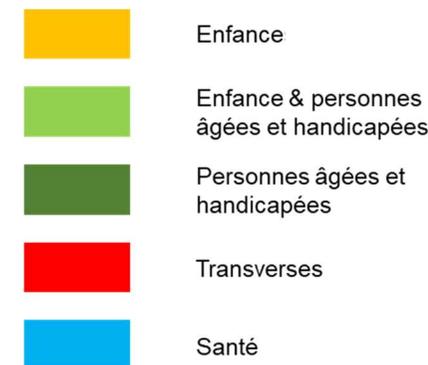
- Espace d'accueil dédié
- Personnes étrangères
- Mode de garde

Chauvigny Montmorillon

- Insertion
- Logement
- Vieillesse
- Accès aux soins

Fontaine-le-Comte Civray

- Logement
- Mode de garde
- Violences conjugales



MENER EN INTERNE UNE POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES INCLUSIVE

DESRIPTIF

Le Département poursuit en interne la même volonté d'inclusion que pour sa politique de solidarité. Ainsi, l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, la lutte contre les inégalités femmes-hommes sont des enjeux majeurs, tout comme la formation et la mobilité.

ODD



AIDER LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La signature d'une 3ème convention avec le fonds d'insertion pour les personnes handicapées dans la fonction publique 2019-2021 a permis de mettre en place une politique interne incitative favorisant l'insertion professionnelle, le maintien dans l'emploi et la formation des personnes en situation de handicap.

INDICATEURS DE SUIVI

8 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE OU EN PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCE

PERSPECTIVES

Recruter **1 PERSONNE** en service civique

Recruter **7 PERSONNES** en contrat d'apprentissage

Recruter **12 PERSONNES** en parcours emploi compétence

ACCOMPAGNER LA MOBILITE PROFESSIONNELLE

Des accompagnements personnalisés ont été réalisés auprès des agents : 53 ont été accompagnés, 18 ont obtenu une mobilité dans l'année dont 11 en interne.

INDICATEURS DE SUIVI

53 PERSONNES accompagnées dans une démarche de mobilité, parmi lesquelles 18 ont obtenu une mobilité dont 11 en interne en 2019

61 PERSONNES ayant obtenu une mobilité en 2019

REDUIRE LES INEGALITES

En 2019 a eu lieu la préparation de la ratification de la charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale. 3 actions ont également été mises en place :

- Exposition sur l'égalité femmes-hommes, réalisée par des collégiens
- Sensibilisation au dépistage du cancer du sein dans le cadre d'octobre rose
- Diffusion du film "le dernier maux", court-métrage sur les violences faites aux femmes + actualité rappelant les diverses formes de violences.

INDICATEURS DE SUIVI

495 hommes et 542 femmes parmi les agents du Département au 31/12/2020

52 RECRUTEMENTS PERMANENTS en 2020

FORMER POUR FAIRE PROGRESSER

Les formations permettent l'évolution des compétences des agents et l'accompagnement dans leur carrière.

INDICATEURS DE SUIVI

2 149 JOURNEES DE FORMATION PROFESSIONNELLE organisées par le Département (CNFPT, autres organismes de formation, formateurs internes)

7 apprentis en 2020

CONCLUSION

Toutes les finalités du développement durable sont intégralement abordées dans ce rapport : la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations, l'épanouissement de tous les êtres humains et la transition vers une économie circulaire.

Les nombreuses actions en faveur du développement durable réalisées par le Département et citées dans ce rapport intègrent les Objectifs du Développement Durable des Nations Unies.

La mise en œuvre de SEVE se poursuivra en 2022. Grâce aux résultats du Bilan Carbone réalisé en 2020, priorité sera donnée aux actions qui permettront de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre au regard des compétences du Département (axes 3 et 4 du plan SEVE relatifs à l'aménagement et au fonctionnement interne).

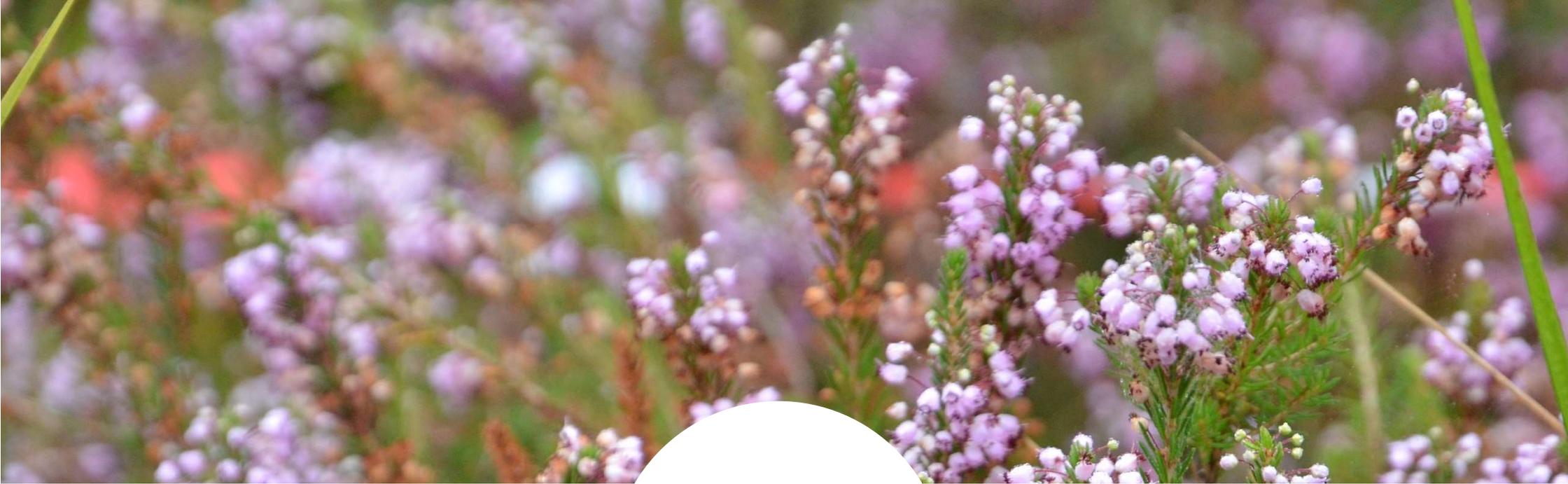


Nombre de fois qu'un Objectif de développement durable est visé par action du rapport développement durable

Ligne du haut : + de 10 actions

Ligne du milieu : 5 à 10 actions

Ligne du bas : 1 à 5 actions



seve

STRATÉGIES ET ENGAGEMENTS
DE LA VIENNE POUR L'ENVIRONNEMENT

